



Rapport annuel en sécurité incendie MRC de Coaticook - 2017

**Par Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie**

27 Mars 2018

Rédaction

Jonathan Garceau, Coordonnateur en sécurité incendie, MRC de Coaticook

Approbation

Bernard Marion, Président comité sécurité publique, Maire de Ste-Edwidge-de-Clifton

Patrick Giguère, Directeur SSI de Waterville

Patrick Lanctôt, Directeur SSI de Compton

Benoit Sage, Directeur Régie incendie de Coaticook

Nancy Bilodeau, Directrice générale adjointe, greffière

Copies déposées

Direction générale des municipalités de :

Barnston-Ouest

Coaticook

Compton

Dixville

East Hereford

Martinville

Saint-Herménégilde

Saint-Malo

Saint-Venant-de-Paquette

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Stanstead-Est

Waterville

Dépôt officiel

21 mars 2018, conseil de la MRC de Coaticook

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	5
2	PORTRAIT DE L'AUTORITÉ	6
2.1	Description du territoire	6
2.2	Protection incendie actuelle	8
2.3	Ressources financières.....	11
2.4	Ressources matérielles	15
2.4.1	Alimentation en eau.....	15
2.4.2	Casernes et véhicules d'intervention	16
2.4.3	Effectif et formation du personnel en sécurité incendie	19
2.4.4	Horaires de garde des SSI de la MRC de Coaticook.....	22
2.4.5	Accidents de travail	22
2.5	Communications	22
2.6	Temps de traitement des appels	23
3	PRÉVENTION	24
3.1	Réglementation municipale.....	24
3.2	Avertisseurs de fumée	25
3.3	Inspection des risques plus élevés	27
3.4	Exercices d'évacuation	28
3.5	Plans d'intervention	28
3.6	Programme de sensibilisation du public.....	29
4	INTERVENTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE	31
4.1	Type d'interventions	31
4.2	Déploiement des services incendie.....	34
4.3	Nombre de pompiers par appel.....	36
4.4	Répartition des appels	37
5	INCENDIES	39
5.1	Nombre et types d'incendies	39
5.2	Pertes matérielles et humaines	40
5.3	Analyse des incendies de bâtiments	42
5.4	Valeur du matériel sauvé lors d'incendies.....	44
6	INDICATEURS DE PERFORMANCE	46
7	RÉALISATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE	47

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1	- Secteurs d'intervention de chacun des SSI ainsi que le SSI prévu en entraide automatique	9
Figure 2-2	- Pourcentage du budget municipal alloué à l'incendie.....	13
Figure 2-3	- Dépenses en incendies par habitant pour chacune des municipalités de la MRC.....	14
Figure 2-4	- Dépenses en incendies par 100 \$ RFU, pour chacune des municipalités.	14
Figure 3-1	- Avertisseurs de fumée manquants ou déficients	26
Figure 3-2	- Détecteurs de monoxyde de carbone manquants ou déficients.....	26
Figure 4-1	- Temps de déploiement moyen par municipalité.....	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 - Superficie de territoire et périmètres d'urbanisation.....	6
Tableau 2-2 - Population, richesse foncière et budget annuel des municipalités	7
Tableau 2-3 - Nombre de bâtiments pour chaque catégorie de risque 2017	7
Tableau 2-4 - Dessertes du territoire	8
Tableau 2-5 - Ententes en vigueur	10
Tableau 2-6 - Dépenses incendie des municipalités en 2017	12
Tableau 2-7 - Dépenses en sécurité incendie	13
Tableau 2-8 - Distribution en eau sur le territoire	15
Tableau 2-9 - Les points d'eau avec borne sèche actuels	15
Tableau 2-10 - Ressources matérielles présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook	16
Tableau 2-11 - Ressources matérielles des services incendie à l'extérieur de la MRC	17
Tableau 2-12 - Équipements des services incendie	18
Tableau 2-13 - Nombre d'effectifs dans les services incendie protégeant la MRC de Coaticook	19
Tableau 2-14 - Formation des pompiers et d'officiers.....	20
Tableau 2-15 - Nombre de pompiers ayant complété des formations spécialisées	20
Tableau 2-16 - Nombre de pompiers ayant reçu des formations spécialisées (suite)	21
Tableau 2-17 - Heures de formation en 2017	21
Tableau 2-18 - Heures de formations spécialisées en 2017.....	21
Tableau 2-19 - Pratiques des pompiers en 2017.....	21
Tableau 2-20 - Accidents de travail en 2017	22
Tableau 2-21 - Centrale de répartition des appels d'urgence desservant le territoire.....	23
Tableau 2-22 - Temps moyen de traitement de l'appel selon la période du jour.....	23
Tableau 3-1 - Règlement de prévention incendies en vigueur dans la MRC de Coaticook.....	24
Tableau 3-2 - Inspections des risques faibles.....	25
Tableau 3-3 - Inspections préventives des risques moyens (autres que résidentiels), élevés et très élevés	27
Tableau 3-4 - Exercices d'évacuation	28
Tableau 3-5 Nombre de plans d'intervention complétés par municipalité	28
Tableau 3-6 Activités de sensibilisation en sécurité incendie sur le territoire de la MRC en 2017	29
Tableau 4-1 - Interventions des SSI en 2017	32
Tableau 4-2 Entraides des SSI en 2017.....	33
Tableau 4-3 Entraides des SSI en 2017	33
Tableau 4-4 - Temps de déploiement par municipalité en 2017	34
Tableau 4-5 - Temps déploiement par moment de la journée durant l'année 2017.....	35
Tableau 4-6 - Nombre moyen de pompiers par appel en 2017	36
Tableau 4-7 - Répartition des appels en fonction de l'heure en 2017	37
Tableau 4-8- Moyenne temps d'arrivée de la force de frappe	37
Tableau 4-9 Temps de mobilisation des SSI en 2017	38
Tableau 5-1 - Types d'interventions nécessitant un DSI sur le territoire de la MRC en 2017.....	39
Tableau 5-2 - DSI complétés par municipalités en 2017	39
Tableau 5-3 - Nombre d'incendies par 1000 habitants en 2017.....	40
Tableau 5-4 - Pertes reliées aux incendies en 2017	41
Tableau 5-5 - Répartition des incendies de bâtiments en 2017 selon le niveau de risque.....	41
Tableau 5-6 Répartition des pertes en 2017 en fonction du niveau de risque des bâtiments	42
Tableau 5-7 Causes des incendies de bâtiments avec perte en 2017 ayant fait l'objet d'un DSI	42
Tableau 5-8 Répartition des sources de chaleur associées aux incendies de bâtiments en 2017 ayant fait l'objet d'un DSI.....	43
Tableau 5-9 Répartition des causes et des sources de chaleur associées aux incendies en 2017 ayant fait l'objet d'un DSI.....	43
Tableau 5-10 Perte versus les préservations de matériel	44
Tableau 5-11 - Causes des alarmes incendie	45

1 INTRODUCTION

Le rapport annuel en sécurité incendie contient des informations à jour au 31 décembre 2017 sur les services incendie œuvrant sur le territoire de la MRC de Coaticook. On y retrouve un inventaire des équipements et véhicules d'intervention, des points d'eau, ainsi que les ressources humaines disponibles, incluant leur niveau de formation.

Le chapitre 3 présente les activités de prévention réalisées en 2017, alors que les chapitres 4 et 5 présentent des statistiques sur les interventions en incendie et autres, qui ont été effectuées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017. Le chapitre 6 présente les indicateurs de performance suggérés par le ministère de la Sécurité publique tandis que le chapitre 7 présente les plans de mise en œuvre adoptés par les municipalités locales et la MRC de Coaticook.

L'analyse des statistiques présentées ici permettra de mieux cibler les actions de prévention et de sensibilisation à mettre en place ainsi que de mieux orienter les priorités en matière de sécurité incendie sur le territoire de la MRC.

Les statistiques utilisées pour la confection de ce rapport proviennent des rapports fournis par la Régie de protection incendie de la région de Coaticook ainsi que des services incendie de Compton et de Waterville. Certains rapports sont également fournis par les services incendie extérieurs de la MRC, soit de Saint-Isidore-de-Clifton-Saint-Malo, de la Ville de Stanstead, de Sherbrooke, de Beecher Falls au Vermont et de la Régie incendie de Massawippi. Les statistiques provinciales proviennent principalement du ministère de la Sécurité publique (MSP).



2 PORTRAIT DE L'AUTORITÉ

2.1 Description du territoire

La MRC de Coaticook couvre une superficie de 1 332 km² soit environ 10 % du territoire estrien. Elle est délimitée à l'ouest par la MRC de Memphrémagog, au nord par la Ville de Sherbrooke et par la MRC du Haut-Saint-François, au sud et à l'est par la frontière américaine (États du New Hampshire et du Vermont). La MRC de Coaticook est située au centre-sud de la région administrative de l'Estrie (région 05) et constitue une des sept autorités régionales de l'Estrie. La zone agricole permanente occupe 85 % du territoire. Huit des douze municipalités comptent une zone agricole permanente occupant plus de 90 % de leur territoire. Notons que 60 % du territoire est sous couvert forestier, soit plus de 740 km², entièrement en domaine privé. Ces forêts sont surtout de peuplement de type feuillu et mélangé, avec quelques zones à majorité de résineux. Selon la classification du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le degré d'inflammabilité de ces types de combustibles varie de *très bas* (feuillus) à *élevé* (résineux).

Tableau 2-1 Superficie de territoire et périmètres d'urbanisation

Municipalités	Périmètre d'urbanisation Nombre	Périmètre secondaire Nombre	Superficie totale (km ²)	Ratio Mun./MRC	Superficie des zones urbaines (km ²)	Ratio urbain/total
Barnston-Ouest	-	2	99,46	7,35%	0,571	0,58%
Coaticook	2	5	219,51	16,43%	10,500	4,80%
Compton	1	6	206,57	15,44%	4,771	2,32%
Dixville	1	1	76,61	5,72%	2,724	3,58%
East Hereford	1	2	72,71	5,37%	3,919	5,48%
Martinville	1	-	47,71	3,65%	0,735	1,51%
Saint-Herménégilde	1	-	165,78	12,75%	0,240	0,14%
Saint-Malo	1	1	131,72	9,71%	1,087	0,84%
Saint-Venant-de-Paquette	-	1	58,67	4,37%	0,290	0,50%
Sainte-Edwidge-de-Clifton	1	-	101,80	7,46%	0,487	0,49%
Stanstead-Est	-	1	114,22	8,38%	0,410	0,37%
Waterville	3	1	44,05	3,37%	2,733	6,10%
Sommaire :	12	20	1 338,81	100,00%	28,466	2,14%

La MRC de Coaticook compte une population de 19 010 citoyens. La majorité de celle-ci (76,7%) réside dans trois municipalités soit, Coaticook, Compton et Waterville. Les autres résidants sont dispersés dans les neuf autres municipalités rurales du territoire. Plus de la moitié des gens se situent dans le groupe d'âge 25 à 64 ans (51%). Les 0-14 ans représentent 16,8% de la population. Viennent ensuite les groupes 15-24 ans et les plus de 65 ans avec respectivement 11,4% et 20,7% de la population chacun¹.

¹ Institut de la statistique du Québec 2017

Le Tableau 2-2 présente la population, la richesse foncière et le budget annuel de chacune des municipalités, alors que le Tableau 2-3 présente le nombre de bâtiments pour chaque catégorie de risque. Ceci donne un bon aperçu de ce que l'on retrouve sur le territoire de la MRC.

Tableau 2-2 Population, richesse foncière et budget annuel des municipalités

Municipalités	Population ² (habitants)	RFU 2017	Budget municipal annuel
Barnston-Ouest	592	100 722 435 \$	1 232 878 \$
Coaticook	9 225	862 875 258 \$	13 866 911 \$
Compton	3 279	393 003 221 \$	4 088 714 \$
Dixville	707	82 225 498 \$	971 793 \$
East Hereford	283	44 301 490 \$	523 978 \$
Martinville	475	48 100 693 \$	741 418 \$
Saint-Herménégilde	669	130 620 834 \$	1 290 737 \$
Saint-Malo	497	79 536 521 \$	1 339 380 \$
Saint-Venant-de-Paquette	97	26 547 717 \$	288 522 \$
Sainte-Edwidge-de-Clifton	505	86 903 588 \$	962 058 \$
Stanstead-Est	606	122 834 281 \$	1 005 953 \$
Waterville	2 075	210 152 343 \$	2 442 172 \$
Total :	19 010	2 187 823 876 \$	28 230 536 \$

*Excluant Hydro-Coaticook

Tableau 2-3 Nombre de bâtiments pour chaque catégorie de risque 2017

Municipalités	Risques faibles	Risques moyens	Risques élevés	Risques élevés (Bâtiments agricoles)	Risques très élevés	Total
Barnston-Ouest	301	19	8	104	6	438
Coaticook	2 594	303	325	192	202	3 616
Compton	1 057	129	57	353	44	1 640
Dixville	249	17	19	66	29	380
East Hereford	128	23	13	46	13	223
Martinville	160	18	5	64	13	260
Saint-Herménégilde	523	22	12	70	10	637
Saint-Malo	265	25	9	92	23	414
Saint-Venant-de-Paquette	91	7	1	18	2	119
Sainte-Edwidge-de-Clifton	153	23	11	162	8	357
Stanstead-Est	342	32	14	179	4	571
Waterville	660	50	44	111	55	920
Total :	6 523	668	518	1 457	409	9 575
% des bâtiments	68,1%	7%	5,4%	15,2%	4,3%	100%

² Décret 2017 MAMOT

2.2 Protection incendie actuelle

La MRC de Coaticook compte trois services de sécurité incendie (SSI) sur son territoire soit le SSI de Waterville, le SSI de Compton et la Régie de protection incendie de la région de Coaticook. Des SSI des MRC limitrophes, de la Ville de Sherbrooke et même des États-Unis sont également appelés à intervenir sur le territoire de la MRC de Coaticook. Le Tableau 2-4 présente le mode de desserte du territoire alors que le Tableau 2-5 présente les ententes en vigueur. Une carte (Figure 2.1) illustre également les territoires d'intervention de chacun des SSI.

Tableau 2-4 Dessertes du territoire

Municipalités	Secteur de desserte	Risques faibles et moyens	Risques élevés et très élevés
Barnston-Ouest	BAO-1, BAO-PU-1 et BAO-PU-2	Massawippi, Coaticook et Stanstead	
	BAO-2	Stanstead et Coaticook	Derby Line
Coaticook	COA-PU-1 , COA-PU-3	Coaticook	
	COA-PU-2,	Coaticook et Compton	
	COA-1, COA-2 et COA-3	Coaticook et Compton	Massawippi
	COA-4, COA-PU-4	Coaticook, Compton et Massawippi	
Compton	COM-PU-1	Compton et Waterville	
	COM-PU-2-3-4 et COM-1	Compton et Waterville	Coaticook
	COM-2	Compton et Coaticook	Waterville
	COM-3	Coaticook et Compton	Waterville
	COM-4	Waterville et Compton	North Hatley
Dixville	DIX-PU-1	Coaticook	
	DIX-PU-2, DIX-1, DIX-2	Coaticook, Compton et Beecher Falls	
East Hereford	EAH-1, EAH-PU-1, EAH-PU-2	Beecher Falls	St-Isidore/St-Malo
Martinville	MAR-1	Compton et St-Isidore	Waterville
St-Herménégilde	STH-PU-1	Coaticook	Beecher Falls
	STH-1	Coaticook et Beecher Falls	Compton
	STH-2	Beecher Falls	Coaticook
St-Malo	STM-1	St-Isidore / St-Malo et Beecher Falls	
St-Venant-de-Paquette	STV-1	Beecher Falls	St-Isidore/St-Malo
Ste-Edwidge-de-Clifton	STE-PU-1 et STE-1	Coaticook, Compton et St-Isidore/St-Malo	
	STE-2	Compton, Coaticook et St-Isidore/St-Malo	
	STE-3	St-Isidore/St-Malo, Coaticook et Compton	
Stanstead-Est	STA-PU-1 et STA-1	Massawippi et Stanstead	
	STA-2	Stanstead et Massawippi	Derby Line
Waterville	WAT-PU-1	Waterville	Compton
	WAT-1	Waterville, Compton et North Hatley	
	WAT-2	Waterville, North Hatley et Compton	
	WAT-3	Compton, Waterville et North Hatley	
	WAT-4	Sherbrooke	Waterville et Compton

Tableau 2-5 Ententes en vigueur

SSI ou municipalités	Entente avec SSI	Type d'entente
Régie de protection incendie de la région de Coaticook	Régie Massawippi	Entente d'aide mutuelle – 2011 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Compton	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Beecher Falls	Contrat de service révisé annuellement, dernier renouvellement : janvier 2015 (en négociation).
	SSI St-Isidore	Entente d'aide mutuelle – 2008 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI de Waterville	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
SSI Compton	SSI Waterville	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie de Coaticook	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	R.I.P.I North Hatley	Entente d'aide mutuelle – 2004 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente d'aide mutuelle – 2005 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie Massawippi	Entente d'aide mutuelle – 2013 durée 19 mois renouvelable automatiquement.
SSI Waterville	SSI Compton	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Sherbrooke	Entente de réciprocité 2016 – Renouvelable automatiquement.
	R.I.P.I North-Hatley	Entente d'aide mutuelle – 2004 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie de Coaticook	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
Barnston-Ouest	Régie Massawippi	Entente de service – protection contre l'incendie 2016.
	SSI Stanstead	Entente de service – protection contre l'incendie 2016 Renouvelable annuellement. Expiration en 2018.
	SSI Coaticook	Entente d'aide mutuelle – 2013 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
East Hereford	SSI Beecher Falls	Entente de service – couverture incendie, révisée en 2009. Renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2010 de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie Coaticook	Entente de service – protection supplémentaire sur appel, 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
Martinville	SSI Compton	Entente de service – protection contre l'incendie 2002, renouvelable annuellement. Dernier renouvellement : 2016.
Saint-Malo	SSI Beecher Falls	Entente de service – résolution 2009 – Renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2008 de 1 an renouvelable automatiquement.
Saint-Venant-de-Paquette	SSI Beecher Falls	Entente de service – couverture incendie, révisée en 2009. Renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2010 de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie Coaticook	Entente de service – protection supplémentaire sur appel, 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
Stanstead-Est	Régie Massawippi	Entente de service – protection contre l'incendie 2016. Renouvelable annuellement.
	SSI Stanstead	Entente de service – protection contre l'incendie 2016. Renouvelable annuellement.

2.3 Ressources financières

Le Tableau 2-6 présente les ressources financières allouées par les municipalités à la sécurité incendie. Comme il est difficile d'obtenir des montants séparés pour le fonctionnement, la prévention, les interventions et les investissements, les dépenses nettes en sécurité incendie constitue le meilleur indicateur. La quote-part de la MRC pour le service de prévention incendie est également incluse dans les dépenses. Quelques indicateurs sont également présentés au Tableau 2-7, soit le % du budget municipal consacré à l'incendie, les dépenses en incendie par habitant et par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU). Les figures 2.2 à 2.4 illustrent les différents indicateurs par municipalité, pour les trois dernières années.

Notons que les dépenses reliées à l'incendie en 2015 étaient de 124,98 \$ par habitant pour l'ensemble du Québec. Ce budget était toutefois moins important pour les municipalités de 5 000 à 25 000 habitants (90,75 \$ par habitant)³. Les dépenses moyennes en incendie dans la MRC de Coaticook en 2017 sont légèrement en baisse en ce qui a trait aux dépenses par habitant, soit de 55,61\$ par habitant par rapport à 2016, et sont inférieures à la moyenne provinciale de sa catégorie, et sont nettement inférieures que la moyenne de l'ensemble de la province.



³ Source : Ministère de la Sécurité publique – statistiques sur les incendies déclarés en 2015

Tableau 2-6 Dépenses incendie des municipalités en 2017

Municipalités	Dépenses de fonctionnement, interventions ¹	Prévention ²	Services extérieurs, ententes ³	Achat camion et équipements ⁴	Quote-part MRC (Prévention)	Quote-Part MRC (Schéma)	Revenus en incendie ⁵	Total dépenses incendie en 2017	Total des dépenses en 2016	Différence avec 2016
Barnston-Ouest	9 202\$	2 500\$	40 218\$	-	1 935\$	2 792\$	-	56 647\$	52 698\$	3 958\$
Coaticook	557\$	-	300 495\$	-	19 498\$	25 039\$	-	345 589\$	332 138\$	13 451\$
Compton	194 107\$	12 021\$	5 916\$	11 275\$	-	11 157\$	50 773\$	183 703\$	220 697\$	-36 994\$
Dixville	-	-	25 794\$	4 500\$	3 001\$	2 367\$	-	35 662\$	35 583\$	79\$
East Hereford	3 980\$	410\$	9 934\$	2 518\$	1 814\$	1 264\$	-	19 920\$	18 260\$	1 660\$
Martinville	936\$	-	41 724\$	-	2 057\$	1 333\$	-	46 050\$	49 312\$	-3 262\$
St-Herménégilde	13 566\$	-	32 278\$	5 000\$	1 886\$	3 673\$	4 911\$	51 492\$	47 228\$	4 264\$
St-Malo	40 800\$	-	23 605\$	-	2 637\$	2 212\$	-	69 254\$	56 969\$	12 285\$
St-Venant-de-Paquette	4 689\$	-	3 669\$	-	459\$	744\$	-	9 561\$	9 700\$	-139\$
Ste-Edwidge-de-Clifton	-	-	22 763\$	3 200\$	3 388\$	2 409\$	-	31 760\$	24 860\$	6 900\$
Stanstead-Est	-	1 410\$	60 130\$	-	2 543\$	3 623\$	-	67 706\$	63 722\$	3 984\$
Waterville	108 646\$	1 070\$	8 580\$	24 873\$	5 782\$	6 532\$	8 193\$	147 290\$	145 041\$	2 249\$
Total :	376 483\$	17 411\$	575 106\$	51 366\$	45 000\$	63 145\$	63 877\$	1 064 634\$	1 056 208\$	8 375\$
Régie Coaticook ⁶	14 123\$	-	381 330\$	12 700\$	27 773\$	33 488\$	4 911\$	464 503\$	439 809\$	24 694\$

1 Coûts reliés aux interventions, pratiques, formations, entretien bâtiment, assurances, communication, l'entretien des véhicules, etc.

2 Coûts reliés à la prévention des risques faibles et moyens, les activités de sensibilisation, etc.

3 Les services extérieurs, ententes comprennent les montants que les municipalités donnent aux services incendie les desservants.

4 Inclus les dépenses en immobilisation.

5 Comprennent les revenus de location de bâtiment, les sommes reçues lors d'entraides, les réclamations à la SAAQ, etc.

6 Sommes des dépenses des municipalités de Coaticook, Dixville, Saint-Herménégilde et Sainte-Edwidge-de-Clifton.

Tableau 2-7 Dépenses en sécurité incendie

Municipalités	% des dépenses municipales allouées à l'incendie		Dépenses nettes en incendie par habitant		Dépenses nettes / 100\$ RFU	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Barnston-Ouest	4,6%	4,5%	95,69\$	88,87\$	0,06\$	0,05\$
Coaticook	2,5%	3%	37,46\$	35,97\$	0,04\$	0,04\$
Compton	4,5%	5,1%	56,02\$	68,45\$	0,05\$	0,06\$
Dixville	3,7%	2,4%	50,44\$	46,09\$	0,04\$	0,04\$
East Hereford	3,8%	3,1%	70,39\$	63,18\$	0,05\$	0,04\$
Martinville	6,2%	7,1%	96,95\$	106,05\$	0,10\$	0,11\$
Saint-Herménégilde	4%	3,7%	76,96\$	70,38\$	0,04\$	0,04\$
Saint-Malo	5,2%	5,4%	139,34\$	117,46\$	0,09\$	0,08\$
Saint-Venant-de-Paquette	3,3%	3,2%	98,57\$	97,00\$	0,04\$	0,04\$
Sainte-Edwidge-de-Clifton	3,3%	2,4%	62,99\$	48,65\$	0,04\$	0,03\$
Stanstead-Est	6,7%	6,2%	111,91\$	104,98\$	0,06\$	0,05\$
Waterville	6%	5,3%	70,98\$	70,89\$	0,07\$	0,07\$
MRC de Coaticook	3,7%	4%	56\$	55,63\$	0,05\$	0,05\$
Régie incendie de Coaticook	2,7%	3%	41,83\$	39,27\$	0,04\$	0,04\$
Moyenne provinciale (2015)	0 à 5 000 habitants – 105,16\$ 9 000 à 10 000 habitants – 71,84\$ 5 000 à 25 000 habitants – 90,75\$ Provinciale : 124,98\$					

Figure 2-2 Pourcentage du budget municipal alloué à l'incendie

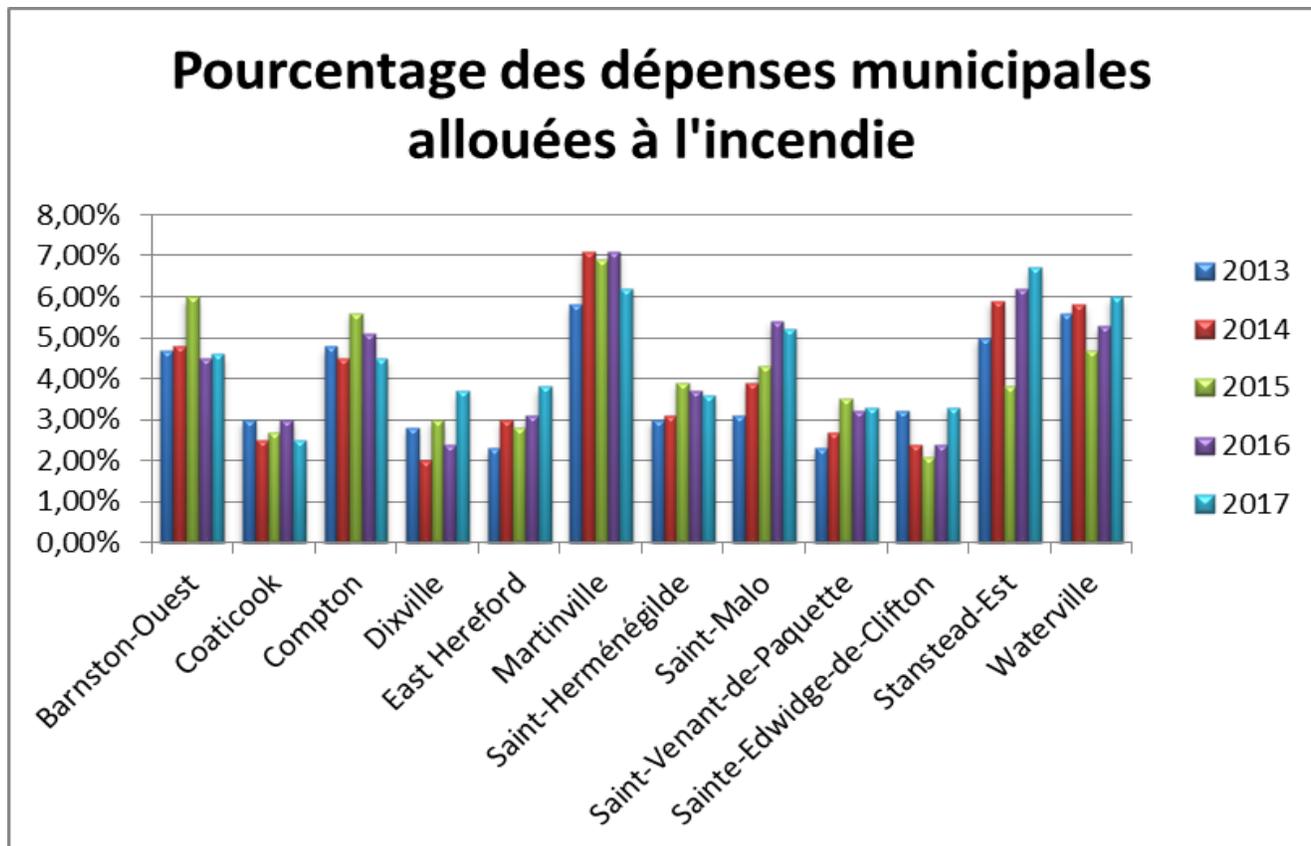


Figure 2-3 -Dépenses en incendies par habitant pour chacune des municipalités de la MRC

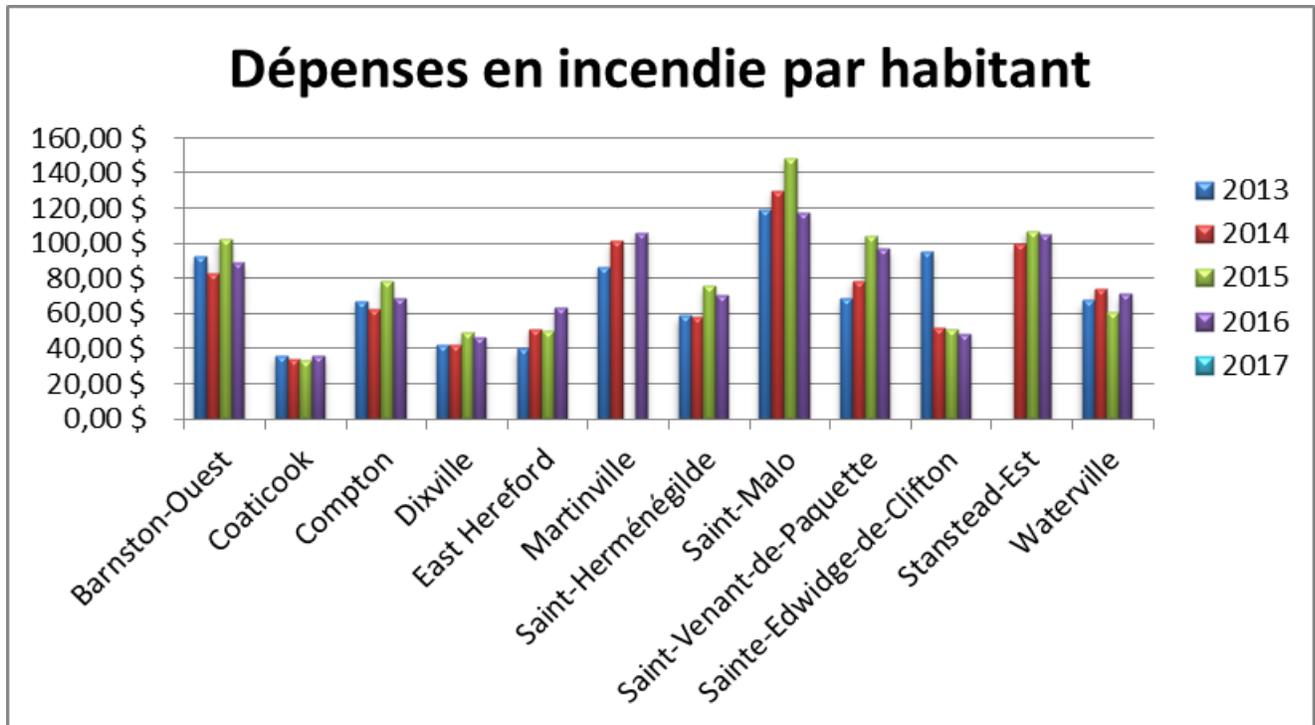
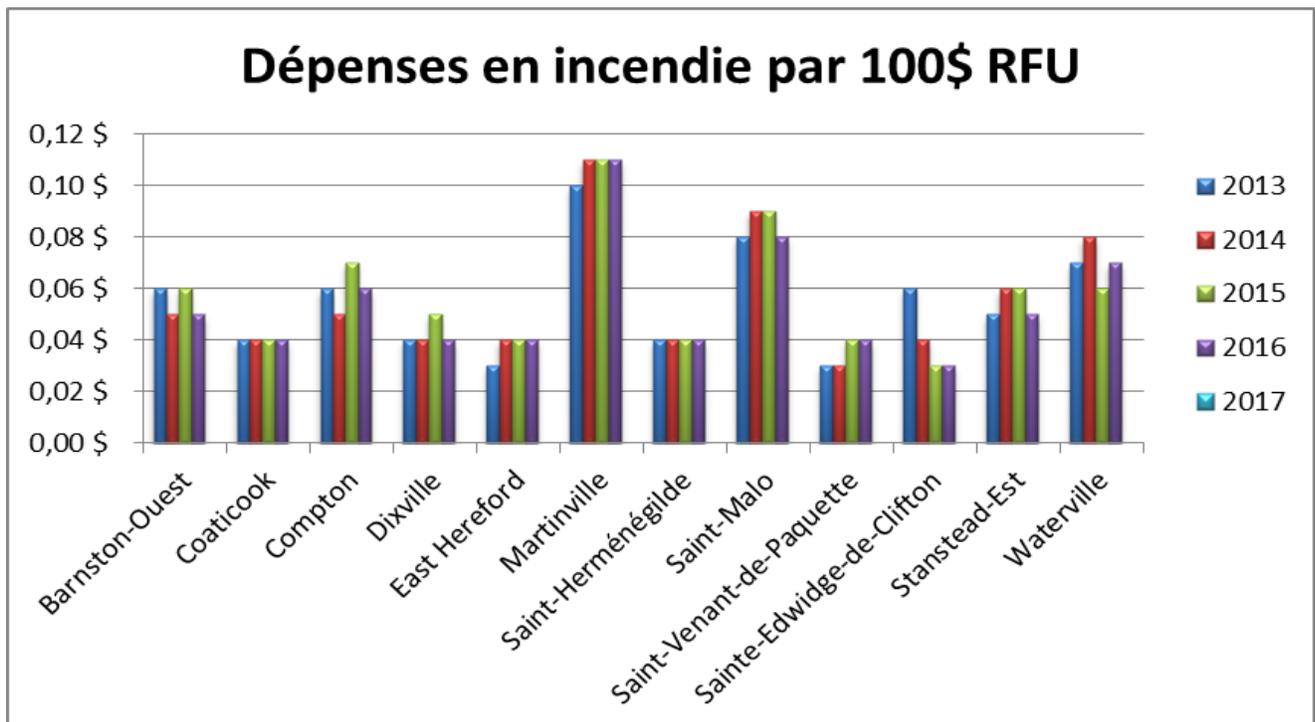


Figure 2-4 Dépenses en incendies par 100 \$ RFU, pour chacune des municipalités.



2.4 Ressources matérielles

2.4.1 Alimentation en eau

Cette sous-section présente la couverture en eau offerte par le réseau d'aqueduc et les points d'eau présents sur le territoire de la MRC. Un travail important a été effectué pour mettre en place plusieurs bornes sèches sur le territoire. Le Tableau 2-9 illustre la distribution en eau sur le territoire, alors que le Tableau 2-10 présente les bornes sèches installées.

Tableau 2-8 Distribution en eau sur le territoire

Municipalités	Réseau d'aqueduc avec poteaux d'incendie	Poteaux d'incendie			% P.U. couvert/ borne incendie conforme ²	Code de couleur NFPA 291	Programme d'entretien (selon NFPA 25 et 291)
		Total	Conformes ¹	Pourcentage conformité du réseau			
Barnston-Ouest	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Coaticook	1	311	311	100%	61,2%	Oui	Oui
Compton	1	54	44	82%	27,9%	Oui	Oui
Dixville	1	15	12	80%	26,9%	Oui	Oui
East Hereford	1	8	8	100%	6,7%	Oui	Oui
Martinville	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
St-Herménégilde	1	5	4	80%	66,3%	Oui	Oui
Saint-Malo	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
St-Venant-de-Paquette	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Ste-Edwidge-de-Clifton	1	9	0	0%	52,3%	Non	Oui
Stanstead-Est	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Waterville	1	68	58	85%	72,4%	Oui	Oui
Total	7	470	438	93%	38,2%	6	7

¹Poteau répondant aux critères de 1 500 l/min à une pression minimum de 140 kPa.

²Inclus les périmètres urbains secondaires.

Tableau 2-9 Points d'eau avec borne sèche actuels

Municipalités	Bornes sèches		
	Total actuel	P.U.	Hors P.U.
Barnston-Ouest	2	1	1
Coaticook	3	0	3
Compton	2	0	3
Dixville	-	-	-
East Hereford	1	0	1
Martinville	1	1	0
Saint-Herménégilde	4	0	4
Saint-Malo	4	1	3
Saint-Venant-de-Paquette	1	0	1
Sainte-Edwidge-de-Clifton	1	1	0
Stanstead-Est	2	0	2
Waterville	2	0	2
Total	26	4	22

¹Une des bornes d'East Hereford et Saint-Herménégilde a été installée conjointement et est seulement calculée dans la municipalité de Saint-Herménégilde.

2.4.2 Casernes et véhicules d'intervention

Les tableaux 2-11 et 2-12 dressent le portrait des casernes et de leurs véhicules d'intervention qui desservent la totalité du territoire de la MRC. La moyenne d'âge des camions qui se retrouvent dans la MRC de Coaticook est de 14 ans (2004) et de 16 ans (2002) pour les véhicules munis d'une pompe. La moyenne d'âge des véhicules des SSI extérieurs qui desservent la MRC de Coaticook est de 16 ans (2002). La moyenne d'âge est de 14 ans (2004) pour les véhicules munis d'une pompe. Le Tableau 2-10 présente les différents équipements que possèdent les services incendie de la MRC de Coaticook et ceux ayant à y intervenir.

Tableau 2-10 Ressources matérielles présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook

Services incendie	Type de véhicule	No de véhicule	Année	Capacité de pompage Gallon impérial / min (l/min)	Volume réservoir Gal Imp. (L)	Valves de vidange Po (cm) (C ou R) ¹	Certification ULC ou NFPA	Attestation de performance ULC (après 15 ans, puis aux 5 ans)	Essais annuels
Régie de protection incendie de la région de Coaticook 18, rue Adams, Coaticook	Autopompe	204	2010	4777 l/min	3637 L	-	ULC	-	2017
	Autopompe-échelle	404	1995	4777 l/min	2270 L	-	NON	NON	2017
	Autopompe-citerne	304	2000	4777 l/min	11 365 L	25 CM C	ULC	-	2017
	Unité d'urgence	1104	2006	-	-	-	-	-	2017
	Véhicule de service	804	2009	-	-	-	-	-	-
	Bateau zodiac	-	2012	-	-	-	-	-	-
	VTT	-	2015	-	-	-	-	-	-
447, ch Chamberlain Dixville	Véhicule utilitaire	-	2005	-	-	-	-	-	-
795, Principal, St-Herménégilde	Véhicule utilitaire	-	2007	-	-	-	-	-	-
1829, ch Tremblay, Ste-Edwidge	Véhicule utilitaire	-	2007	-	-	-	-	-	-
SSI de Compton 3, ch Cookshire, Compton	Autopompe	271	1998	4777 l/min	3 640 L	-	ULC	2015	2017
	Camion-citerne	1371	2007	-	15 000 L	25 CM R	ULC	-	2017
	Véhicule de service	1071	2007	-	-	-	-	-	2017
SSI de Waterville 600, rue Principale sud, Waterville	Autopompe	251	2002	5 000 l/min	3 640 L	-	ULC	-	2017
	Autopompe-citerne	351	2008	1932 l/min	10 000 L	30 CM C	ULC	-	2017
	Autobus	1951	2001	-	-	-	-	-	2017

¹C=Carrée R=Ronde

Tableau 2-11 Ressources matérielles des services incendie à l'extérieur de la MRC

Services incendie	Type de véhicule	No de véhicule	Année	Capacité de pompage Gallon impérial / min (l/min)	Volume réservoir Gal imp. (L)	Valves de vidange Po (cm) (C ou R) ¹	Certification ULC ou NFPA	Attestation de performance ULC (après 15 ans, puis aux 5 ans)	Essais annuels
Régie de Massawippi 958, rue Main, Ayer's Cliff, MRC de Memphrémagog	Autopompe	221	1996	5000 l/min	3 637 L	-	ULC	-	2017
	Fourgon de secours	1021	1997	-	-	-	-	-	2017
	Véhicule de service	521	2008	-	-	-	-	-	2017
	Bateau zodiac	1421	2013	-	-	-	-	-	2017
1065, rue Westmount,	Camion-citerne	321	2013	N/A	14 548 L	25 CM C	ULC	-	2017
R.I.P.I. de North Hatley² 3123, Capelton, North Hatley, MRC de Memphrémagog	Autopompe	231	1997	3820 l/min	3 640 L	-	2011	2011	2016
	Autopompe-citerne	631	2013	6 819 l/min	4 546 L	20,3 CM R	2012	-	2016
	Autopompe-citerne	632	1985	2 045 l/min	4 546 L	25,4 CM R	2012	-	2016
	Fourgon de secours	831	2008	-	-	-	-	-	2016
	Bateau zodiac	-	-	-	-	-	-	-	-
SSI de Beecher Falls 1935, River Road, Beecher Falls, Vermont, É-U	Fourgon de secours	44E2	2006	4 730 l/min	760 L	-	-	-	N/A
	Autopompe	44E1	1996	4 730 l/min	3 790 L	-	-	-	N/A
	Autopompe	44E3	2017	5 680 l/min	4 164 L	-	-	-	N/A
	Autopompe-citerne	44W1	1986	1 893 l/min	17 035 L	25 CM C	-	-	N/A
	Autopompe-citerne	44W2	2010	4730 l/min	15 120 L	25 CM R	-	-	N/A
	Unité de service	44R1	1996	-	-	-	-	-	N/A
	Unité mat. dangereuses	44S2	2005	-	-	-	-	-	N/A
	Remorque médicale	44S1	2007	-	-	-	-	-	N/A
	Bateau zodiac	-	2011	-	-	-	-	-	-
Côte à côte chenilles	-	2015	-	-	-	-	-	-	
SSI de Derby Line Vermont, É-U	Autopompe	1	2001	4 732 l/min	4 732 L	15,24	N/D	N/D	N/A
	Autopompe	3	2011	4 732 l/min	-	15,24	N/D	N/D	N/A
	Autopompe	5	2013	4 732 l/min	-	15,24	N/D	N/D	N/A
	Autopompe-citerne	4	N/D	3 785 l/min	7 571 L	-	N/D	N/D	N/A
	Camion-échelle	6	1996	-	-	-	N/D	N/D	N/A
	Fourgon de secours	2	1992	-	-	-	-	-	N/A
	Véhicule de service	7	2005	-	-	-	-	-	N/A
SSI de Sherbrooke 10, rue Samuel-Gratham, Sherbrooke	Autopompe-citerne	206	1993	6 819 l/min	3 028 L	-	ULC	2013	2017
	Unité d'urgence	1106	1991	-	-	-	-	-	-
	Bateau zodiac	-	-	-	-	-	-	-	-
520, boulevard de Lavigerie	Autopompe	204	2017	-	-	-	ULC	-	-
	Autopompe de réserve	200R1	2008	7 000	2 687	-	ULC	-	2017
SSI de Stanstead 425, rue Dufferin, Stanstead, MRC Memphrémagog	Autopompe	271	2000	5000 l/min	4 020 L	-	ULC	2016	2017
	Camion-citerne	371	1996	-	11 470 L	25 CM R	ULC	N/D	2016
	Fourgon de secours	1071	2000	-	-	-	-	-	2016
	Véhicule service	871	2005	-	-	-	-	-	2016
	Véhicule PR	571	2001	-	-	-	-	-	N/A
Beebe 2, Ch. De North Derby, Stanstead	Autopompe-citerne	672	2011	5000 l/min	9092 L	25 CM C	ULC	2017	2017
	Véhicule tout terrain	1472	2006	-	-	-	-	-	-
SSI de St-Isidore-de-Clifton-St-Malo 77, coop. St-Isidore-de-Clifton, MRC du Haut St-François	Autopompe	291	2003	5 000 l/min	3630 L	-	ULC	-	2017
	Camion-citerne	391	1998	-	14 530 L	25 CM C	ULC	2015	2017
	Camion-citerne	392	1994	-	13 600 L	25 CM C	ULC	2015	2017
	Fourgon de secours	591	1976	-	-	-	-	-	2017
	Véhicule de service	-	2013	-	-	-	-	-	-

¹C=Carrée R=Ronde ² Informations 2016

Tableau 2-12 Équipements des services incendie

SSI	Équipements de protection personnelle								Pompes portatives			Bassins (litres)	Génératrices	Équipements de désincarcération	
	Appareils respiratoires	Cylindres	Alarmes de vie	Habits de combat	Radios portatives	Téléavertisseurs	SMS	Application SURVI-MOBILE	Type	Débit (l/min)	Essais annuels				
Du territoire de la MRC															
Régie incendie de Coaticook	27	54	27	40	18	40	OUI	NON	BS18 BS18 BS18 BS18 BS18	1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min	2017	11 365 L 11 365 L ¹	Honda 6 500 W Honda 4 000W	OUI	
SSI de Compton	17	44	17	21	21	0	NON	OUI	PH27 PH27	2 200 l/min 2 005 l/min	2017	11 365 L 6 820 L ¹ 6 820 L ¹	Honda 3500 W Honda 5000 W	OUI	
SSI de Waterville	18	49	18	23	23	9	OUI	OUI	P-509	2 273 l/min	2017	11 365 L	Honda 5 000 W Honda 5 000 W	OUI	
Extérieur au territoire de la MRC															
Régie incendie de Massawippi	20	62	20	30	26	25	OUI	-	CET-25 CV	1 589 l/min	2017	6 700 L 6 700 L	Honda ES 6500	NON	
									CET-25 CV	1 589 l/min	2017				
									CET-27 CV	1 798 l/min	2017				
									CET-30 CV	1 926 l/min	2017				
R.I.P.I. de North Hatley ²	16	46	25	24	22	24	OUI	-	Honda-18CV	2 270 l/min	2016	6 820 L 6 820 L		NON	
									Honda-24CV	2 025 l/min	2016				
									Honda 18	1 800 l/min	2016				
									Tomatsu 82	2 500 l/min	2016				
SSI de Beecher Falls	20	50	20	40	40	40	?	-	BMW	2 273 l/min	N/A	15 142 L 6 625 L		OUI	
SSI de St-Isidore-de-Clifton ²	18	45	18	25	26	-	OUI	-	Honda 18	1 800 l/min	2017	13 638 L	Honda 9000 W	OUI	
									Honda 18	1 800 l/min	2017	9 400 L			
									Komatsu 50	1 800 l/min	2017	7 500 L			
SSI de Sherbrooke Caserne Lennoxville	8	16	8	22	8	22	-	-	-	-	-	-	-	NON	
SSI de Sherbrooke Caserne blv. de Lavigerie	4	8	4	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI	
SSI de Stanstead (2 casernes)	23	45	23	26	28	28	OUI	-	Honda	2 273 l/min	2017	5 670 L	Honda Honda	OUI	
									Honda	2 273 l/min	2017	5 670 L 11 340 L			

¹ Bassin disponible sur demande² Informations 2016

2.4.3 Effectif et formation du personnel en sécurité incendie

Le Tableau 2-13 dresse un portrait du nombre de pompiers et d'officiers œuvrant dans les différents services incendie de la MRC de Coaticook. Outre les agents en prévention de la MRC, et les directeurs de la Régie de Coaticook et du SSI de Compton, tous les pompiers et officiers sont à temps partiel. En cas de départ, les effectifs sont habituellement remplacés rapidement.

Tableau 2-13 Nombre d'effectifs dans les services incendie protégeant la MRC de Coaticook

SSI	Officiers	Pompiers	Femme	TPI	Départ	Nouveaux	Total
Régie incendie de Coaticook	7	33	0	0	0	0	40
SSI de Compton	5	13	2	1 ¹	3	0	18
SSI de Waterville	5	18	0	0	1	2	23
MRC – agent en prévention	-	-	0	2	0	0	2
Total	17	64	2	3 ¹	4	2	81 ¹
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook							
Régie incendie de Massawippi	4	20	0	0	2	2	24
RIPi de North Hatley ³	3	20	0	0	2	3	23
SSI de Beecher Falls	15	23	1	S/O	2	0	38
SSI de Sherbrooke (Lennoxville)	4	18	0	0	0	0	22
SSI de Sherbrooke (Lavigerie) ²	1	3	-	-	-	-	4
SSI de Stanstead	5	18	2	0	2	0	23
SSI de St-Isidore-St-Malo ³	6	19	0	0	0	0	25
Total	38	121	3	0	8	5	159
Grand total :	55	185	5	3	12	7	240

¹Le TPI a reçu la formation de pompier et de TPI. Il a été calculé une seule fois dans le total des effectifs.

²Caserne avec des pompiers temps plein en caserne.

³Informations 2016.

La formation et l'entraînement sont très importants afin d'obtenir et maintenir du personnel performant et efficace. Le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal (S-3.4, r.0.1.) oblige à un minimum de formation pour les directeurs, les officiers et les pompiers, en plus des spécialités qui sont offertes par les services incendie. Les tableaux 2-15 et 2-16 présentent le niveau de formation des officiers et des pompiers des différents SSI appelés à intervenir sur le territoire de la MRC.

La formation et l'entraînement doivent être continus, car lors d'interventions, beaucoup de manœuvres doivent être un réflexe. Les pratiques sont d'autant plus importantes, car le nombre d'interventions est peu élevé. Le nombre d'heures de formation et de pratiques en 2017 est présenté dans les tableaux 2-18 et 2-19 pour les trois services incendies de la MRC.

Tableau 2-14 Formation des pompiers et d'officiers

Services incendie	Pompiers					Officiers				
	Pompier I complété	Formation Pompier 1 en cour	Pompier II complété ¹	Clause Grand-père (art. 11.)	% conforme	Officier I	Officier non urbain	Formation en cour	Clause Grand-père (art. 11.)	% conforme
Régie incendie de Coaticook	40	-	3	-	100%	2	4	4	1	43%
SSI de Compton	18	-	1	-	100%	-	5	-	-	100%
SSI de Waterville	18	3	3	-	86%	2	5	0	-	140%
Total	76	3	7	-	96%	4	14	4	1	77%
MRC – Agent en prévention	Technique en prévention incendie complétée									100%
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook										
Régie incendie de Massawippi	23	-	4	-	96%	3	3	-	-	100%
RIPI de North Hatley ²	16	3	3	2	91%	2	2	-	-	100%
SSI de Beecher Falls	31		15	-	82%	15	-	-	-	100%
SSI de Sherbrooke (Lennoxville)	17	-	17	1	100%	4	-	-	-	100%
SSI de Sherbrooke (Lavigerie)	-	-	3	-	100%	1	-	-	-	100%
SSI de Stanstead	18	0	2	7	100%	1	8	-	1	200%
SSI de St-Isidore/St-Malo	16	4	1	5	72%	3	2	-	1	100%
Total hors MRC	121	7	45	15	87%	29	15	0	2	100%
Grand total	197	13	52	15	90%	33	29	4	3	93%

¹ Le nombre de pompiers ayant reçu la formation de Pompier II est inclus dans la colonne "Pompier I complété"

² Informations 2016

Tableau 2-15 Nombre de pompiers ayant complété des formations spécialisées

Service incendie	Désincarcération	Appareil d'élévation	Autopompe	RCCI ¹	TPI ²	Premiers répondants
Régie incendie de Coaticook	12	7	27	7	2	19
SSI de Compton	16	2	14	5	1	6
SSI de Waterville	13	-	17	7	-	19 ³
Total MRC de Coaticook	41	9	58	19	3	44
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook						
Régie incendie de Massawippi	8	4	7	8	-	20
RIPI de North Hatley ⁴	4	3	6	1	-	-
SSI de Beecher Falls	20	12	20	-	-	11
SSI de Sherbrooke (Lennoxville)	22	-	22	-	-	-
SSI de Sherbrooke (Lavigerie)	4	3	4	-	-	4
SSI de Stanstead	21	0	19	10	-	22
SSI de St-Isidore/St-Malo	14	-	16	3	-	-
Total hors MRC	93		94			57
Grand total	134	22	152	22	3	101

¹ RCCI – Recherche des causes et circonstances en incendie ² TPI – Technicien en prévention incendie

³ Formation niveau 2

⁴ Informations 2016

Tableau 2-16 Nombre de pompiers ayant reçu des formations spécialisées (suite)

Service incendie	Sauvetage nautique	Matières dangereuses ¹	Sauvetage en espace clos	Sauvetage en hauteur	Autosauvetage
Régie incendie de Coaticook	12	11	2	2	33
SSI de Compton	-	5	-	-	8
SSI de Waterville	-	18	-	-	10
Total MRC de Coaticook	12	34	2	2	51
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook					
Régie incendie de Massawippi	7	22	5	5	23
RIPI de North Hatley ²	12	4	3	3	4
SSI de Beecher Fall's	2	20	6	4	-
SSI de St-Isidore/St-Malo	-	-	-	2	12
SSI de Sherbrooke (Lennoxville)	-	-	-	-	22
SSI de Sherbrooke (Lavigerie)	-	-	-	-	4
SSI de Stanstead	1	2	2	2	5
Total hors MRC	22	48	16	12	70
Grand total	34	82	18	14	121

¹Matières dangereuses - volet operations (MDO) ²Informations 2016

Tableau 2-17 Heures de formation en 2017

Services incendie	Pompier I	Officier I ou non urbain	Désincarcération	Appareil d'élévation	Autopompe	Autosauvetage	RCCI ¹	TPI ²	Total
Régie de Coaticook	962	24	-	-	-	-	-	-	986
SSI de Compton	-	-	150	-	-	-	-	-	150
SSI de Waterville	219	25	36	-	-	-	-	-	280
Total :	1 181	49	186	-	-	-	-	-	1 416

¹RCCI – Recherche des causes et circonstances en incendie ²TPI – Technicien en prévention incendie

Tableau 2-18 Heures de formations spécialisées en 2017

Services incendie	Sauvetage nautique	Matières dangereuses	Sauvetage en espace clos	Sauvetage en hauteur	Premiers répondants	Total
Régie de Coaticook	-	-	-	-	228	228
SSI de Compton	-	-	-	-	48	48
SSI de Waterville	-	24	-	-	152	660
Total :	-	24	-	-	428	936

Tableau 2-19 Pratiques des pompiers en 2017

Services incendie	Nombre de pratique	Nombre moyen de participants/nombre de pompiers au total	Durée des pratiques	Heures totales de pratiques ¹	Moyenne d'heures de pratique /par pompier/année
Régie de Coaticook	22	21/40	2h30	1 155	29h
SSI de Compton	12	12/18	3h	432	24h
SSI de Waterville	13	13/23	3h	507	22h
SSI à l'extérieur de la MRC					
Régie incendie de Massawippi	24	15/24	3h	1 080	45h
RIPI de North Hatley	10	12/23	3h	360	16h
SSI de Beecher Fall's	20	20/40	2h	800	20h
SSI de St-Isidore/St-Malo	13	14/25	3h	546	22h
SSI de Stanstead	22	17/23	3h	1 122	49h

¹Note : le nombre d'heures est estimé en fonction du nombre moyen de pompiers présents à ces pratiques. ²Informations 2016

2.4.4 Horaires de garde des SSI de la MRC de Coaticook

Régie de protection incendie de la région de Coaticook :

Il y a une période de garde sur le territoire de la Régie (hors caserne) les fins de semaine, du vendredi 16 h au lundi 8 h, pour un officier (de garde à la maison avec radio ouverte).

Service de sécurité incendie de Compton :

Il y a une période de garde sur le territoire (hors caserne) les fins de semaine, du samedi 18 h au dimanche 18 h, pour 3 membres de la brigade, soit un officier et deux pompiers (de garde à la maison avec radio ouverte).

Service de sécurité incendie de Waterville :

Il y a une période de garde les fins de semaine, du vendredi 16 h au lundi 8 h, pour un officier (de garde à la maison avec radio ouverte).

2.4.5 Accidents de travail

Comme l'indique le Tableau 2-20, il y a eu aucun un accident de travail dans les services incendie desservant le territoire pour l'année 2017.

Tableau 2-20 Accidents de travail en 2017

SSI	Nombre d'accidents	Avec pertes d'heures	Sans perte d'heures	Nb. heures perdues	Nb. pertes de vie
Régie incendie de Coaticook	0	0	0	0	0
SSI de Compton	0	0	0	0	0
SSI de Waterville	0	0	1	0	0
Total MRC de Coaticook	0	0	1	0	0
SSI à l'extérieur de la MRC					
Régie incendie de Massawippi	0	0	0	0	0
SSI de Beecher Falls	0	0	0	0	0
SSI de St-Isidore-St-Malo	0	0	0	0	0
SSI de Sherbrooke	0	0	0	0	0
SSI de Stanstead	0	0	0	0	0
Total hors MRC	0	0	0	0	0
Grand total	0	0	1	0	0

2.5 Communications

Depuis la fin de l'année 2008, l'ensemble de la MRC de Coaticook est desservi par la centrale de répartition de CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) qui offre le 2e niveau de répartition pour ses appels d'urgence. Certains autres centres d'urgence sont également interpellés lorsque les services incendie des MRC voisines sont appelés à intervenir. Le Tableau 2-22 résume la situation qui prévalait au 31 décembre 2017.

Tableau 2-21 Centrale de répartition des appels d'urgence desservant le territoire

Service incendie	Centrale d'appel d'urgence	2e niveau de répartition
Du territoire de la MRC		
Régie incendie de Coaticook	CAUCA	CAUCA
SSI de Compton	CAUCA	CAUCA
SSI de Waterville	CAUCA	CAUCA
Extérieur du territoire de la MRC		
Régie incendie de Massawippi	Lévis/CAUCA	-
SSI de Beecher Falls	CAUCA et Colebrook	-
SSI de St-Isidore-de-Clifton/St-Malo	CAUCA	CAUCA
SSI de Sherbrooke	911 Sherbrooke	911 Sherbrooke
SSI de Stanstead	Lévis/CAUCA	-

2.6 Temps de traitement des appels

Le Tableau 2-22 présente le temps moyen de traitement des appels par la centrale d'urgence selon la période du jour. Il s'agit du délai entre l'heure où l'appel a été reçu au 911 et le moment où les services incendies ont été alertés.

Tableau 2-22 Temps moyen de traitement de l'appel selon la période du jour

Période de la journée	Moyenne de temps de traitement (mm:ss)	Nombre d'appels
Jour	01:05	98
Soir	00:58	85
Nuit	00:59	37
Moyenne générale :	01:01	220



3 PRÉVENTION

3.1 Réglementation municipale

La mise à niveau de la réglementation en matière de prévention incendie fait partie des mesures prévues aux SCRSI de la MRC de Coaticook. L'application de normes éprouvées en sécurité représente l'une des façons les plus efficaces de réduire les pertes de vie et les pertes matérielles attribuables aux incendies. Le tableau ci-dessous présente les règlements qui étaient en vigueur dans les municipalités relativement à la prévention incendie en 2017.

Tableau 3-1 Règlement de prévention incendies en vigueur dans la MRC de Coaticook

Municipalités	Règlement général relatif à la prévention contre les incendies	Règlements spécifiques								
		Règlement de création du SSI	Paix/bon ordre et nuisance	Nuisance	Tarification incendie de véhicule	Fausse alarme	Stationnement	Feu à ciel ouvert	Permis et certificat de construction	Utilisation borne incendie
Barnston-Ouest	No. 245-2015	-	X	X	-	X	X	X	-	-
Coaticook	No 12-5 RM 110 (2015)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Compton	No. 2015-128	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dixville	No. 166-14	X	X	X	X	-	X	X	-	X
East Hereford	No. 241-14	-	X	X	X	-	-	-	X	X
Martinville	No. 2014-103	-	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint-Herménégilde	No. 244 2015	X	X	X	X	X	-	X	-	X
Saint-Malo	No. 390 2015	-	X	X	-	-	X	-	-	-
Saint-Venant-de-Paquette	No. 14-310	-	X	X	-	-	X	-	-	-
Sainte-Edwidge-de-Clifton	No. R349-2015	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Stanstead-Est	No. 2015-03	-	X	X	-	-	-	X	X	-
Waterville	No. 557-2015	X	X	X	X	X	X	X	X	X



3.2 Avertisseurs de fumée

La présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels peut sauver des vies. Il est donc primordial que tous les logements des immeubles résidentiels de risques faibles et moyens en soient pourvus. Des visites de prévention incendie sont faites dans ces catégories de risques par les pompiers des SSI sur une fréquence de 4 ou 6 ans. Les visites aux 4 ans se font dans les secteurs où le déploiement des SSI est supérieur à 15 minutes. Malheureusement, on constate que malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation sur les avertisseurs de fumée, un trop grand nombre de résidences ou de logements ne sont toujours pas équipés d'appareils de détection fonctionnels (Tableau 3-2).

Tableau 3-2 Inspections des risques faibles

Municipalités	Selon SCRSI			Visites de résidences 2017	Réalisation totale			Anomalies 2017						Résultats		
	NB total à visiter	Fréquence (année)	Nb à visiter / année		% de réalisation en 2017	Cumulatif depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé	% réalisation totale	Anomalies - avertisseurs de fumée		Anomalies - Détecteur de monoxyde de carbone ¹		Autres anomalies		Absence	Refus	Vacant
Barnston-Ouest	302	4 ou 6	50	54	108%	104	34%	9	38%	8	33%	8	38%	30	0	0
Coaticook	3 582	4 ou 6	597	640	110%	1092	31%	119	19%	103	16%	25	5%	37	2	9
Compton	1 124	4 ou 6	187	95	51%	222	20%	6	6%	12	13%	-	-	0	0	0
Dixville	270	4 ou 6	45	45	100%	71	26%	4	10%	5	12%	1	2%	4	0	0
East Hereford	157	4 ou 6	26	33	127%	72	46%	8	44%	4	22%	3	12%	6	0	2
Martinville	151	4 ou 6	25	6	26%	40	27%	3	50%	2	33%	2	33%	0	0	0
St-Herménégilde	530	4 ou 6	88	56	64%	79	15%	8	19%	16	38%	3	7%	14	0	0
St-Malo	275	4 ou 6	46	51	111%	75	27%	17	40%	22	52%	2	8%	6	1	2
St-Venant	92	4 ou 6	15	0	0%	22	24%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ste-Edwidge	172	4 ou 6	29	71	245%	80	47%	27	41%	18	27%	1	2%	4	0	1
Stanstead-Est	342	4 ou 6	49	59	120%	95	28%	12	21%	9	16%	9	16%	0	0	3
Waterville	778	4 ou 6	128	219	171%	262	34%	16	8%	22	11%	0	0	13	2	0
Total-MRC	7 775	4 ou 6	1 285	1 329	103%	2 212	29%	229	19%²	221	19%²	44	4%	114	5	17

¹ Les anomalies sur les détecteurs de monoxyde de carbone sont calculées sur le nombre total des portes visitées et non le nombre de portes devant posséder ce type de détection.

² Le calcul des anomalies est basé sur les portes visitées en excluant les absences, les refus de visites et les logements vacants)

Un nombre impressionnant (19%) de logements comportent des anomalies au niveau des avertisseurs de fumée. Le pourcentage d'anomalies concernant les détecteurs de monoxyde de carbone est aussi élevé (19%). Les tableaux suivants représentent les différents taux d'anomalies rencontrées depuis 2013 (figures 3.1 et 3.2).

Figure 3-1 Avertisseurs de fumée manquants ou défectueux

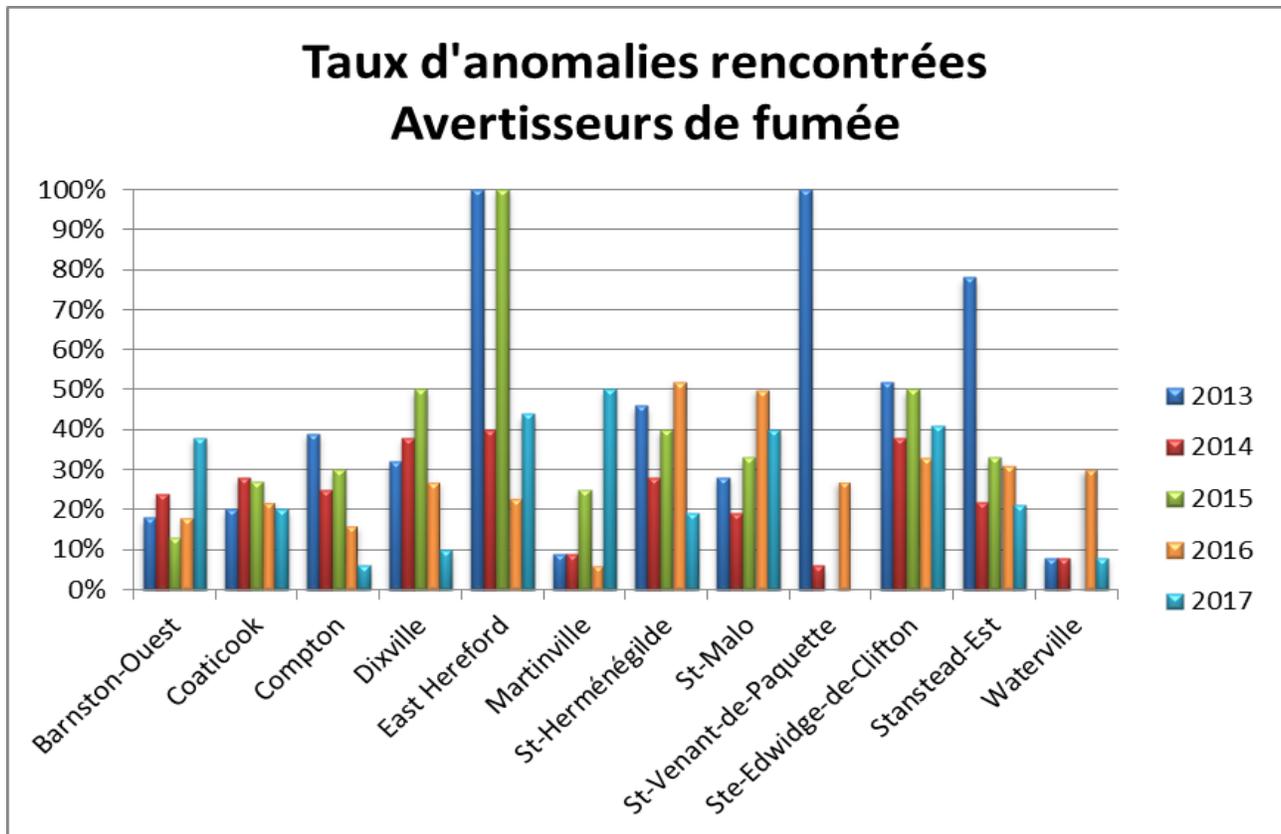
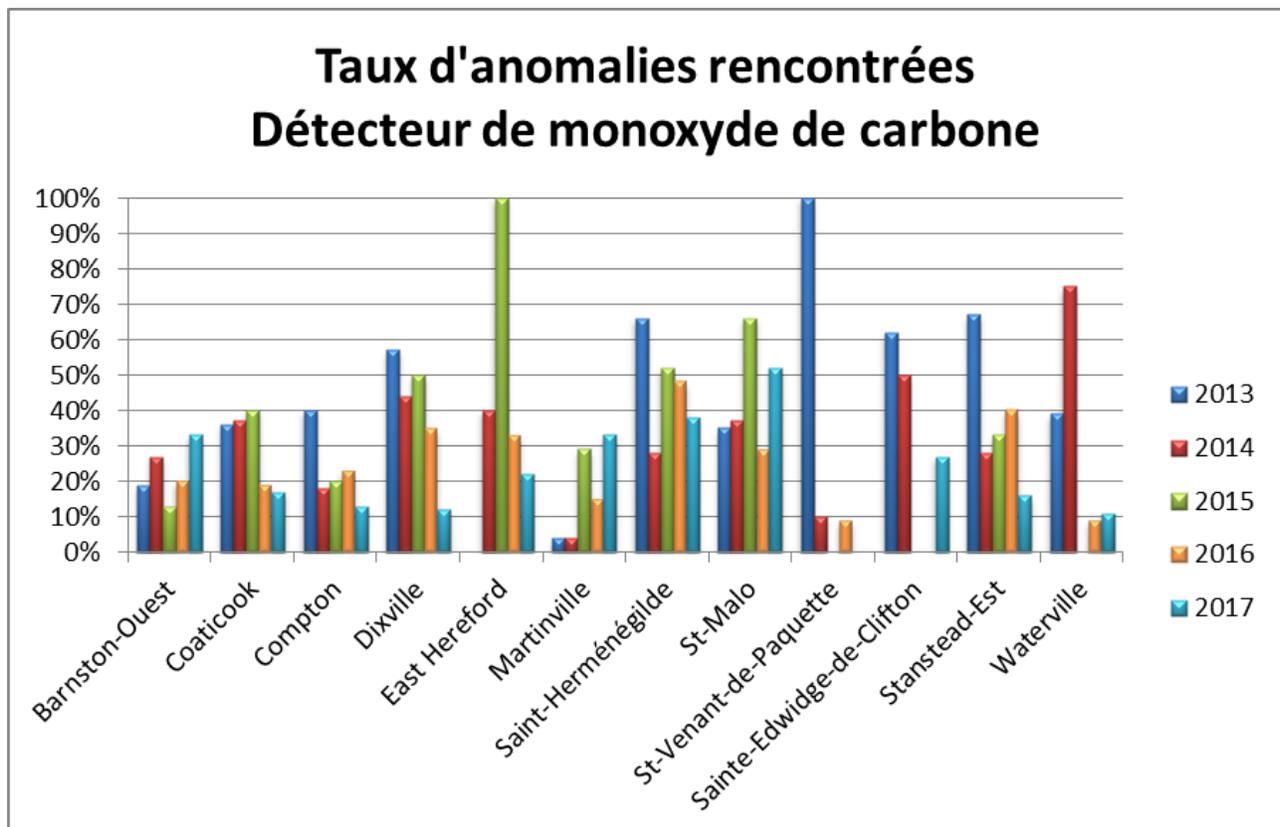


Figure 3-2 Détecteurs de monoxyde de carbone manquants ou défectueux



3.3 Inspection des risques plus élevés

L'inspection périodique des risques constitue un complément essentiel à la réglementation municipale. Le programme d'inspection des bâtiments à risque élevé et très élevé a débuté en 2008. Plusieurs anomalies ont été relevées, comme en témoigne le Tableau 3-3. Les rapports d'inspection ne constituent présentement qu'un rapport de recommandations. Par contre, avec la nouvelle réglementation municipale qui a été adoptée en début de l'année 2013, il est désormais possible d'obliger la mise en place de mesures correctives.

Tableau 3-3 Inspections préventives des risques moyens (autres que résidentiels), élevés et très élevés

Municipalités	Selon le SCRSI		Année 2017				Réalisation totale		
	Nb risques plus élevés visés	Nb d'inspections à effectuer par année	Inspections réalisées 2017	% de réalisation en 2017	Nb anomalies	Nb d'anomalies/bâtiment	Cumulatif des inspections depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé	% Réalisation totale depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé	Inspections restantes
Barnston-Ouest	88	17	11	65%	38	3,5	18	21%	70
Coaticook	529	106	57	54%	287	5	137	26%	392
Compton	310	62	31	50%	4	0,1	67	22%	243
Dixville	98	20	12	60%	8	0,5	26	27%	72
East Hereford	63	13	8	62%	11	1,5	13	21%	50
Martinville	38	8	13	163%	31	2,5	17	48%	21
St-Herménégilde	57	11	12	109%	17	1,5	14	25%	43
St-Malo	92	18	12	67%	24	2	30	33%	62
St-Venant	14	3	2	66%	2	1	3	21%	10
Ste-Edwidge	122	24	7	29%	6	1	18	15%	104
Stanstead-Est	115	23	13	57%	19	1,5	20	17%	95
Waterville	149	30	18	60%	114	6	40	27%	109
Total – MRC	1 675	335	196	59%	561	2,9	411	25%	1 264

À noter que les préventionnistes sont appelés de plus en plus fréquemment pour effectuer différents types de vérifications, que ce soit pour des cas d'accumulation de matières combustibles, des vérifications d'installation de chauffage, de feux extérieurs, des problématiques majeures suite à la première visite effectuée par les pompiers locaux, etc.

3.4 Exercices d'évacuation

Les exercices d'évacuation ont pour but de sensibiliser les responsables à mettre en pratique leur plan de sécurité incendie et de sensibiliser les occupants des bâtiments ciblés à connaître les actions à prendre lorsque l'alarme retentit. De plus, ils permettent aux pompiers de prendre connaissance des bâtiments dans lesquels ces exercices ont lieu. Ces exercices se font annuellement dans les garderies CPE, les écoles primaires et secondaires, les résidences pour personnes âgées. Elles se font aussi sur demande dans certains édifices publics et certaines industries.

Tableau 3-4 Exercices d'évacuation

Municipalités	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017
Barnston-Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coaticook	7	13	16	23	21	23	20	21	32
Compton		7	8	7	7	5	5	5	5
Dixville	1	1	1	1	1	1	1	1	1
East Hereford			0	1	1	1	1	1	1
Martinville		3	3	3	3	3	3	3	4
St-Herménégilde	-	-	-	-	-	-	-	-	-
St-Malo		1	1	1	1	1	1	1	1
St-Venant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ste-Edwidge	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Stanstead-Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Waterville		2	3	5	6	6	9	10	20
Total - MRC	9	28	33	42	41	41	41	43	65

3.5 Plans d'intervention

Dans le cadre du schéma révisé, 25 plans d'intervention sont prévus. Ces plans servent à mieux préparer les SSI advenant une intervention aux endroits où les plans d'interventions auront été produits et ils pourront servir lors des pratiques des services incendies.

Une nouvelle méthode a été déterminée afin de procéder à la conception des plans d'intervention. La compilation des informations et la fiche contenant le plan ont été simplifiées, ce qui facilite la production des plans et celle-ci est faite directement dans le logiciel CAUCA, ce qui permet aux SSI d'avoir directement accès aux plans d'intervention.

Tableau 3-5 Nombre de plans d'intervention complétés par municipalité

Municipalités	Barnston-Ouest	Coaticook	Compton	Dixville	East Hereford	Martinville	St-Herménégilde	St-Malo	St-Venant-	Ste-edwidge	Stanstead-Est	Waterville	Total
Nombre de plans	8	110	31	14	10	7	10	12	3	8	3	16	232

3.6 Programme de sensibilisation du public

Plusieurs actions de sensibilisation ont été posées au cours de l'année 2017. Ces activités ne sont pas systématiquement comptabilisées. Il est donc difficile de dresser un portrait précis des actions qui ont été réalisées. Le Tableau 3-6 présente la plupart des actions qui ont été faites au cours de l'année 2017.

Tableau 3-6 Activités de sensibilisation en sécurité incendie sur le territoire de la MRC en 2017

Activités de prévention et de sensibilisation du public	MRC de Coaticook	Régie incendie de Coaticook	SSI de Compton	SSI de Waterville	SSI de St-Isidore-St-Malo	SSI de Beecher Falls
Formations sur demande (ex. : extincteurs portatifs, plan de mesures d'urgence, etc.) aux entreprises et organismes	X		X			
Kiosque d'information annuelle à la Fête régionale de la Famille	X					
Organisation et/ou participation annuelle du Camp 911	X	X	X	X		
Organisation et/ou participation à un Sécurijour	X	X	X			
Exercices d'évacuation annuels dans les écoles, résidences pour personnes âgées, industries, pensionnats, OMH, édifices publics, garderies CPE et résidence pour personnes handicapées	X	X	X	X	X	X
Article mensuel ou bimensuel dans les journaux des municipalités locales et/ou régional	X	X	X	X	X	X
Activités de sensibilisation dans le service d'animation estivale	X	X		X	X	X
Portes ouvertes pour les garderies et maternelles	X	X	X	X		
Collecte de Sang des pompiers		X				
Visite de prévention dans les résidences	X	X	X	X	X	X
Présence lors de la Saint-Jean Baptiste		X				
Activités de sensibilisation du public lors de la semaine de prévention	X		X	X		
Visite de prévention dans les écoles, dans les campings, dans les garderies	X	X	X	X	X	
Tenue de l'activité annuelle «Pompier d'un jour »			X			
Prévention sur les feux d'artifice et sur les feux à ciel ouvert			X			
Visite des garderies avec jeux pour enfants	X		X	X		
Tenue d'une journée thématique sur la prévention incendie a eu lieu au centre des Loisirs de Saint-Malo					X	
Présence dans les rues à l'Halloween		X	X	X		

4 INTERVENTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

4.1 Type d'interventions

On dénombre 265 interventions sur l'ensemble de la MRC de Coaticook pour l'année 2017, dont 17,5% sont attribuables à des incendies. Ce total exclut le nombre de sorties pour les appels d'entraide des SSI voisins. Le Tableau 4-1 présente la nature des interventions où les différents services incendie ont été appelés à intervenir, et ce pour chacune des municipalités. Les données sommaires des interventions de 2013 à 2017 y sont également présentées à titre de comparatif. On note une hausse considérable du nombre total d'interventions de l'ordre de 16% par rapport à 2016.



Tableau 4-1 Interventions des SSI en 2017

Types d'interventions	Barnston-Ouest	Coaticook	Compton	Dixville	East Hereford	Martinville	Saint-Herménégilde	Saint-Malo	Saint-Venant	Sainte-Edwidge	Stanstead-Est	Waterville	Total 2017	% des interventions	Interventions 2016	Interventions 2015	Interventions 2014	Interventions 2013
11-Feu extérieur sans perte	2	1	2	2	-	1	-	-	-	-	2	1	11	4%	6	7	7	18
12-Feu de véhicule	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1%	8	10	9	10
14- Feu extérieur, propagé à un bâtiment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0%	0	1	0	0
15-Feu de cheminée sans perte	-	3	4	2	-	-	1	-	-	-	-	1	11	4%	7	16	20	12
16-Feu de bâtiment	1	6	7	1	-	1	3	-	-	-	1	2	22	8%	15	19	15	28
Feu extérieur avec SOPFEU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0%	0	0	1	0
Début d'incendie sans perte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0%	1	2	1	2
Feu équipement industriel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0%	2	0	2	0
Total incendies :	3	12	13	5	0	2	4	0	0	0	3	4	46	17%	39	55	55	70
Accident de la route/ Désincarcération	-	5	14	1	3	-	8	3	-	-	2	3	39	15%	40	30	32	34
Alarme incendie en fonction	-	34	12	2	-	-	-	3	1	2	3	19	76	29%	62	56	60	63
Alarme monoxyde de carbone	-	2	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1	5	2%	6	7	9	5
Assistance au public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1%	0	0	1	4
Assistance aux ambulanciers / SQ	-	3	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	2%	6	5	6	12
Désastre naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0%	1	1	1	4
Déversement	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1%	1	3	0	2
Fuite de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0%	2	0	1	1
Installation électrique	1	5	7	-	-	1	2	2	2	-	3	7	30	11%	13	19	13	13
Premiers répondants	-	-	-	-	5	-	17	-	-	-	2	1	25	9%	21	21	29	21
Sauvetage nautique/hauteur/espace clos	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1%	0	3	9	2
Sauvetage hors route	-	5	2	-	-	-	1	-	-	-	2	3	13	5%	5	3	N/D	N/D
Vérification odeur de gaz ou fumée	1	8	1	1	-	-	-	1	-	2	1	7	22	8%	27	22	35	26
Total autres interventions :	2	65	39	4	9	1	28	9	3	4	14	41	219	83%	184	172	199	187
Total 2017	5	77	52	9	9	3	32	9	3	4	17	45	265	100%	-	-	-	-
Total 2016	6	80	48	5	8	5	24	2	2	5	7	30	223	100%	-	-	-	-
Total 2015	11	83	52	2	7	7	20	6	1	4	11	23	227	100%	223	227	254	257

Le tableau suivant présente le nombre et les types d'interventions ayant nécessité de l'entraide.

Tableau 4-2 Entraides des SSI en 2017

Types d'interventions	Régie de Massawippi	Régie de Coaticook	SSI de Beecher Falls	SSI de Compton	SSI de St-Isidore-St-Malo	SSI de Stanstead	SSI de Waterville	Total
15-Feu de cheminée sans perte	-	-	2	4	-	-	3	9
16-Feu de bâtiment	1	4	3	4	1	1	9	23
Total incendies :	1	4	5	8	1	1	12	32
Accident de la route/Désincarcération				1			1	2
Alarme incendie en fonction	-	1	-	1	-	1	8	11
Total autres interventions :	0	1	0	2	0	1	9	12
Total 2017	1	5	5	10	1	1	21	44

Le tableau suivant présente le nombre d'entraides entre chaque SSI, incluant les interventions à l'extérieur du territoire de la MRC de Coaticook.

Tableau 4-3 Entraides des SSI en 2017

SSI	Beecher Falls	Coaticook	Compton	Massawippi	North Hatley	St-Isidore-St-Malo	Sherbrooke	Stanstead	Waterville	Total
Beecher Falls	N/A	5	-	-	-	-	-	-	-	5
Coaticook	-	N/A	4	0	-	-	-	1	-	5
Compton	-	7	1	1	-	-	-	-	1	10
Massawippi	-	1	-	N/A	-	-	-	-	-	1
North Hatley	-	-	-	-	N/A	-	-	-	-	0
St-Isidore-St-Malo	-	-	1	-	-	N/A	-	-	-	1
Sherbrooke	-	-	-	-	-	-	N/A	-	-	0
Stanstead	-	1	-	-	-	-	-	N/A	-	1
Waterville	-	-	16	-	5	-	-	-	-	21
Total	0	14	22	1	5	0	0	1	1	44

4.2 Déploiement des services incendie

Le délai d'intervention est défini comme étant la durée écoulée entre l'ignition et le moment où les pompiers appliquent l'agent extincteur. Ce délai est un des facteurs importants qui est directement relié aux pertes matérielles. Une intervention effectuée en moins de 10 minutes (délai favorable) devrait permettre, s'il y a lieu, le sauvetage de personnes restées prisonnières à l'intérieur d'un bâtiment en flamme. Une intervention réalisée entre 10 et 15 minutes (délai compatible) présente théoriquement toutes les chances de se solder par le confinement de l'incendie à l'intérieur de son lieu d'origine. Une intervention effectuée dans délai préjudiciable (plus de 15 minutes) résulte généralement par une perte totale du bâtiment et il y a des chances que le feu se propage à d'autres bâtiments.

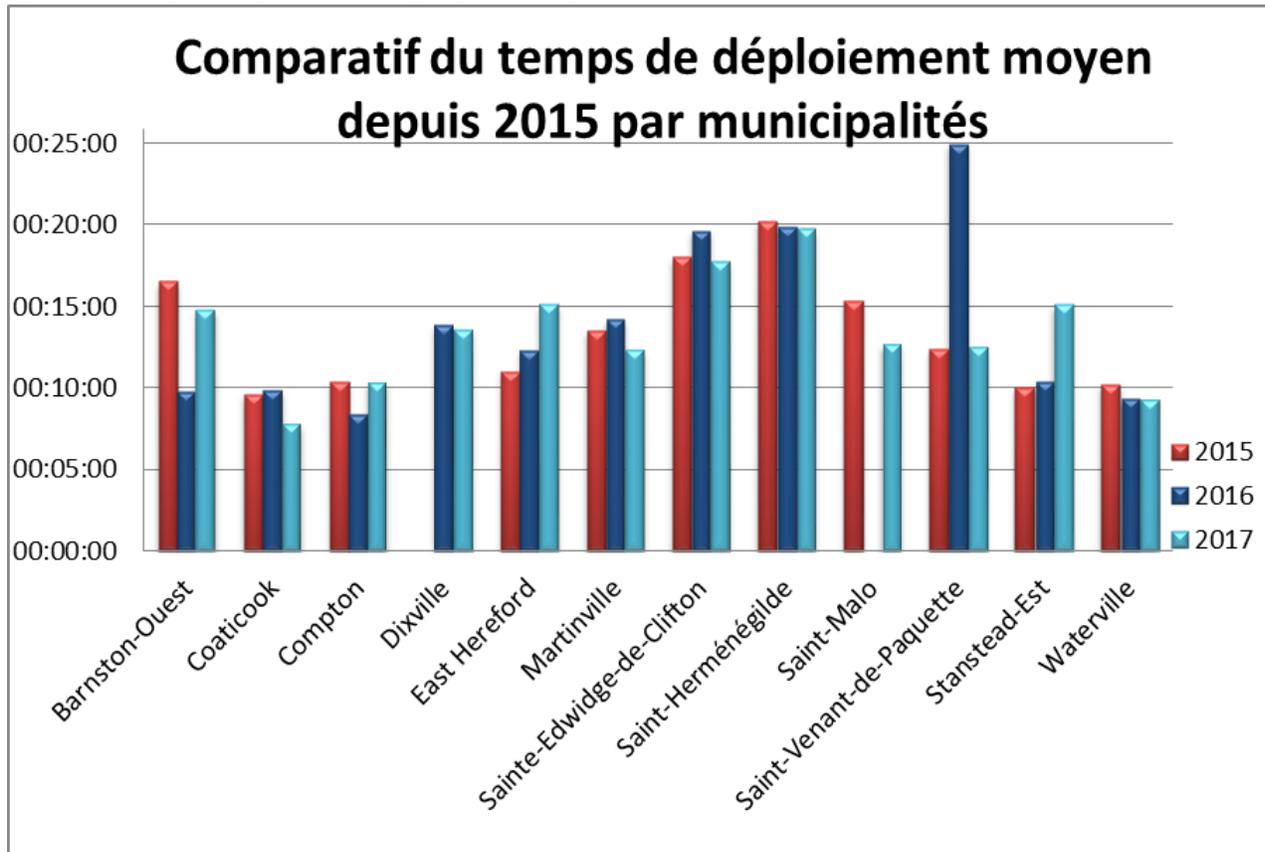
Le Tableau 4-4 et la Figure 4-1 Temps de déploiement moyen par municipalité démontrent le temps de déploiement dans chacune des municipalités. Tous les types d'intervention ont été comptabilisés dans ce tableau, lorsque les données étaient disponibles (excepté les appels pour premiers répondants du SSI de Beecher Falls). On constate des disparités quant à la façon de compléter les rapports d'intervention : certains inscrivent l'heure d'arrivée du premier camion alors que d'autres indiquent l'heure où la force de frappe (8 ou 10 pompiers) est atteinte. Les données proviennent des cartes d'appel de la centrale 911, lorsque disponible, ou du rapport d'intervention rédigé par le directeur du service incendie. L'accès à toutes les cartes d'appels permettrait de compiler les données plus précisément et de manière uniforme.

Tableau 4-4 Temps de déploiement par municipalité en 2017

Municipalités	Nombre d'appels total	Nombre d'interventions ayant rencontré un délai de réponse de					Temps de réponse moyen (mm : ss)	% de réponse favorable (< 10 min)*	% réponse compatible (< 15 minutes)*
		<10 min	10-15 min	> 15 min	Appels annulés	Non déterminé			
Barnston-Ouest	5	-	1	-	-	4	14 :44	100%	100%
Coaticook	77	34	4	5	34	-	07 :49	79%	88%
Compton	52	23	11	7	11	-	10 :21	56%	83%
Dixville	9	1	4	3	1	-	13 :33	13%	63%
East Hereford	9	1	5	3	-	-	15 :07	11%	67%
Martinville	3	-	2	-	1	-	12 :19	0%	100%
St-Herménégilde	32	-	4	21	7	-	19 :42	0%	16%
St-Malo	9	1	2	2	1	3	12 :41	20%	60%
St-Venant	3	-	2	-	1	-	12 :30	0%	100%
Ste-Edwidge	4	-	2	2	-	-	17 :42	0%	50%
Stanstead-Est	17	1	6	5	2	3	15 :08	8%	58%
Waterville	45	14	5	2	24	-	09 :17	67%	91%
Total :	265	75	48	50	82	10	12 :24	43%	71%
Comparatif 2016	223	97	42	40	33	11	13 :53	54%	78%

*Les appels annulés et non déterminés ne sont pas inclus dans le total d'appels pour le calcul de la moyenne.

Figure 4-1 Temps de déploiement moyen par municipalité



Le tableau 4-5 présente le temps moyen de déploiement de la première autopompe vers les lieux d'une intervention selon les différentes périodes de la journée.

Tableau 4-5 Temps déploiement par moment de la journée durant l'année 2017

Période de la journée	Nombre d'appels 2017	Moyenne temps déploiement 2017	Nombre d'appels 2016	Moyenne temps déploiement 2016
Jour	118	11 :28	100	11 :36
Soir	102	12 :15	78	12 :15
Nuit	45	13 :31	45	11 :23
Moyenne générale :	265	12 :24	223	11 :48

4.3 Nombre de pompiers par appel

Le Tableau 4-6 présente le nombre moyen de pompiers qui sont intervenus pour chaque type d'intervention. Note : on ne possède pas l'information sur l'heure d'arrivée de tous ces pompiers. Il est donc difficile d'évaluer si la force de frappe est arrivée dans les délais prescrits au SCRSI.

Tableau 4-6 Nombre moyen de pompiers par appel en 2017

Type d'interventions	Barnston-Ouest	Coaticook	Compton	Dixville	East Hereford	Martinville	Saint-Herménégilde	Saint-Malo	Saint-Venant-de	Sainte-Sainte-Edwidge	Stanstead-Est	Waterville	Moyenne générale
11- Feu extérieur sans perte	16	13	9	17	-	15	-	-	-	-	13	11	13
12- Feu de véhicule	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14- Feu extérieur, propagé à un bâtiment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15- Feu de cheminée sans perte	-	20	9	20	-	-	19	-	-	-	-	14	15
16- Feu de bâtiment	15	23	14	19	-	15	21	-	-	-	20	9	17
Feu extérieur avec SOPFEU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début d'incendie sans perte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Feu d'équipement industriel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moyenne incendie	16	17	11	19	-	15	20	-	-	-	17	11	15
Accident de la route / Désincarcération	-	10	11	17	8	-	9	12	-	-	9	12	12
Alarme incendie	-	14	7	16	-	-	-	8	7	17	6	8	11
Alarme monoxyde de carbone	-	10	14	-	6	-	-	-	-	-	-	13	11
Assistance au public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	11
Assistance aux ambulanciers / SQ	-	5	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Désastre naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Déversement	-	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16
Fuite de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installation électrique	7	6	6	-	-	4	7	8	6	-	7	5	6
Premiers répondants	-	-	-	-	4	-	5	-	-	-	2	3	4
Sauvetage nautique/hauteur/espace clos	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Sauvetage hors route	-	10	11	-	-	-	9	-	-	-	10	12	11
Vérification / odeur de fumée	9	14	-	-	-	-	-	10	-	13	12	5	10
Moyenne autres interventions	8	10	11	17	6	4	8	10	7	15	8	8	10
Moyenne générale 2017 :	12	14	11	18	6	10	14	10	7	15	13	10	13
Moyenne générale 2016 :	6	11	13	12	6	13	11	N/D	7	15	34*	10	13

*Un incendie majeur avec risque de propagation avait nécessité la présence de plusieurs pompiers de plusieurs SSI.

Le schéma de couverture de risques demande un minimum de 8 ou 10 pompiers pour les incendies de bâtiments de risque faible et moyen et de 12 ou 14 pompiers pour les incendies des risques élevés et très élevés. Le minimum requis pour les appels nécessitant les pinces de désincarcération est de 8 pompiers.

4.4 Répartition des appels

La répartition des appels en fonction de l'heure est un élément important à considérer pour l'obtention de la force de frappe. Les services incendie ne comptent aucun pompier ni officier à temps plein. Comme ceux-ci occupent également un autre emploi, et ce pas nécessairement dans leur municipalité de résidence, leur disponibilité peut varier en fonction de la période du jour ou de la nuit. Le Tableau 4-7 présente la répartition des appels en fonction de la période du jour, pour chacune des municipalités.

Tableau 4-7 Répartition des appels en fonction de l'heure en 2017

Municipalités	Jour (7h-16h)		Soir (16h-23h)		Nuit (23h-7h)		Fin de semaine*	
	Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels*	Temps de déploiement
Barnston-Ouest	4	N/D	1	14 :44	0	N/A	1	N/D
Coaticook	33	07 :33	33	08 :00	11	08 :01	16	07 :35
Compton	27	09 :45	17	10 :49	8	12 :15	17	09 :55
Dixville	4	13 :32	2	10 :46	3	14 :30	5	15 :45
East Hereford	4	13 :00	5	16 :48	0	N/A	2	21 :30
Martinville	0	N/A	3	12 :19	0	N/A	2	12 :19
St-Herménégilde	12	17 :07	12	22 :33	8	20 :00	10	17 :30
St-Malo	4	09 :38	4	14 :24	1	15 :21	2	14 :24
St-Venant	2	12 :30	0	N/A	1	N/D	0	N/A
Ste-Edwidge	1	21 :03	1	25 :20	2	12 :13	1	10 :13
Stanstead-Est	12	15 :33	3	13 :47	2	14 :02	7	15 :06
Waterville	15	09 :55	22	09 :07	8	06 :49	13	06 :44
Total général 2017 :	118		103		44		78	
%	45%		39%		17%		29%	
Total général 2016 :	100		45		78		63*	
%	45%		20%		35%		28%	

*Aussi inclus dans les colonnes « jour, soir et nuit »

Le tableau suivant présente le nombre de fois où la force de frappe a été atteinte par rapport au nombre de fois où elle était requise en vertu des tableaux de déploiement du schéma révisé.

Tableau 4-8 Moyenne temps d'arrivée de la force de frappe

Municipalités	Barnston-Ouest	Coaticook	Compton	Dixville	East Hereford	Martinville	St-Herménégilde	St-Malo	St-Venant	Ste-Edwidge	Stanstead-Est	Waterville	Moyenne MRC
Nombre d'interventions ayant nécessité une force de frappe	1/1	9/9	11/11	3/3	N/A	1/1	4/4	N/A	N/A	N/A	1/1	3/3	33/33
Pourcentage de force de frappe atteinte	100%	100%	100%	100%	N/A	100%	100%	N/A	N/A	N/A	100%	100%	100%
Temps moyen	14 :44	14 :51	21 :21	27 :28	N/A	23 :47	32 :56	N/A	N/A	N/A	30 :38	N/D	21 :31

Le temps de mobilisation des SSI représente le moment du déclenchement du service incendie par le centre d'appels au moment du départ des véhicules d'intervention de la caserne (10-16)

Tableau 4-9 Temps de mobilisation des SSI en 2017

SSI	Jour	Soir	Nuit	Moyenne	Comparatif 2016
Coaticook	04 :56	04 :45	06 :23	05 :21	05 :30
Compton	04 :06	05 :12	04 :52	04 :43	04 :25
Waterville	05 :23	03 :58	09 :12	06 :11	05 :51
SSI hors de la MRC					
Beecher Falls	04 :00	04 :40	05 :30	04 :43	05 :13
Massawippi	Information non disponible				N/D
St-Isidore/St-Malo	02 :09	03 :09	04 :21	03 :13	N/D
Sherbrooke	Information non disponible				N/D
Stanstead	06 :11	05 :59	08 :09	06 :46	N/D
Moyenne	04 :27	04 :37	06 :26	05 :09	05 :15



5 INCENDIES

5.1 Nombre et types d'incendies

En vertu de l'article 34 de la Loi sur la Sécurité incendie, une municipalité locale, sur le territoire de laquelle est survenu un incendie, doit communiquer au ministre de la Sécurité publique, **au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie**, la date, l'heure et le lieu de la survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie, communément appelés DSI.

Tandis qu'une MRC doit, en vertu de l'article 35, adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de l'année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et les projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie, communément appelé rapport annuel.

Les DSI étant comptabilisés dans le rapport annuel, il serait opportun de prolonger de 30 jours le délai accordé aux MRC afin de pouvoir avoir accès à l'ensemble des DSI. Les tableaux 5-1 et 5-2 présentent le portrait de la situation sur les DSI devant être produits.

Tableau 5-1 Types d'interventions nécessitant un DSI sur le territoire de la MRC en 2017

Types d'incendies	Nombre d'événements	% incendie	Nombre de DSI complétés	% des DSI complétés ⁴
11- Feu extérieur sans perte	11	24%	9	82%
12- Feu de véhicule	2	4%	2	100%
13- Feu extérieur avec perte	0	-	-	-
15- Feu de cheminée sans perte	11	24%	11	100%
16- Feu de bâtiment	22	48%	22	100%
Début d'incendie sans perte	-	-	-	-
Feu extérieur avec SOPFEU	-	-	-	-
Feu d'équipement industriel	-	-	-	-
Total :	46	100%	44	96%

Tableau 5-2 DSI complétés par municipalités en 2017

Municipalités	Nombre d'événements	% Incendie	Nombre DSI complétés	% DSI complétés ⁵
Barnston-Ouest	3	7%	2	66%
Coaticook	12	26%	12	100%
Compton	13	28%	13	100%
Dixville	5	11%	5	100%
East Hereford	0	-	-	-
Martinville	2	4%	2	100%
Saint-Herménégilde	4	8%	4	100%
Saint-Malo	0	-	-	-
Saint-Venant-de-Paquette	0	-	-	-
Sainte-Edwidge-de-Clifton	0	-	-	-
Stanstead-Est	3	7%	2	66%
Waterville	4	8%	4	100%
Total :	46	100%	44	96%

⁴ Selon les données disponibles au 28 mars 2018.

Le Tableau 5-3 témoigne que la MRC de Coaticook se trouve légèrement au-dessus de la moyenne québécoise avec un taux de 2,4 incendies par 1000 habitants par rapport à 1,9 au niveau provincial. La Ville de Coaticook obtient un taux d'incendie inférieur à sa catégorie (5 000 à 25 000 habitants) avec 1,3 incendie par 1000 habitants, alors que la moyenne provinciale est de 2,8 incendies par 1000 habitants.

Tableau 5-3 Nombre d'incendies par 1000 habitants en 2017

Municipalités	Nombre d'incendies	Population	Taux d'incendie par 1000 habitants
Barnston Ouest	3	592	5,1
Coaticook	12	9 225	1,3
Compton	13	3 279	4
Dixville	5	707	7,1
East Hereford	0	283	0
Martinville	2	475	4,2
St-Herménégilde	4	669	6
St-Malo	0	497	0
St-Venant-de-Paquette	0	97	0
Ste-Edwidge-de-Clifton	0	505	0
Stanstead-Est	3	606	5
Waterville	4	2 075	1,9
Total 2017	46	19 010	2,4
Total 2016	39	18 933	2,1
Total 2015	55	18 933	2,9
Total 2014	57	18 931	3,1
Total 2013 :	64	18 964	3
Moyennes du Québec en 2014 :			
1,9 incendies au Québec			
1,8 incendies en Estrie			

5.2 Pertes matérielles et humaines

En 2017, 48% des incendies se sont soldés par des pertes matérielles. Le Tableau 5-4 présente les pertes reliées aux incendies pour chacune des municipalités. Un incendie majeur est survenu en 2017 sur le territoire de la MRC de Coaticook, soit celui d'une porcherie à Coaticook. Un incendie majeur est un événement qui a causé pour plus de 500 000 \$ de dommage.

Les pertes matérielles par personne (97,05\$/habitant) sont les plus hautes des cinq dernières années. Elles sont également supérieures à la moyenne de la province (54\$/habitant), et elles sont aussi supérieures à la moyenne des municipalités de 5000 à 25 000 habitants (87\$/habitant). Nous pouvons donc dire que l'année 2017 a été décevante du côté des incendies de bâtiments et des pertes matérielles. Le total des pertes est 47% plus élevé par rapport à 2016. Espérons qu'avec tous les efforts de prévention mis en œuvre chaque année sur le territoire de la MRC, cette tendance retourne à la baisse pour les prochaines années.

De plus, un citoyen a été transporté à l'hôpital suite à l'inhalation de fumée dans un incendie d'une résidence de Stanstead-Est.

Tableau 5-4 Pertes reliées aux incendies en 2017

Municipalités	Nombre d'incendies			Somme des pertes (excluant les feux de véhicules)	Décès	Blessé	Perte / habitant
	Avec perte	Sans perte	Total				
Barnston-Ouest	1	2	3	66 300\$	0	0	111,99\$
Coaticook	6	6	12	1 075 000\$	0	0	116,53\$
Compton	7	6	13	192 000\$	0	0	58,55\$
Dixville	1	4	5	10 000\$	0	0	14,14\$
East Hereford	0	0	0	0\$	0	0	0\$
Martinville	1	1	2	45 300\$	0	0	95,37\$
Saint-Herménégilde	3	1	4	280 400\$	0	0	419,13\$
Saint-Malo	0	0	0	0\$	0	0	0\$
Saint-Venant-de-Paquette	0	0	0	0\$	0	0	0\$
Sainte-Edwidge-de-Clifton	0	0	0	0\$	0	0	0\$
Stanstead-Est	1	2	3	175 000\$	0	1	288,78\$
Waterville	2	2	4	1 000\$	0	0	0,48\$
Total 2017 :	22	24	46	1 845 000\$	0	1	97,05\$
Total 2016 :	15	24	39	982 100\$	0	1	51,87\$
Total 2015 :	17	38	55	1 283 300\$	0	0	67,67\$
Total 2014 :	15	43	57	1 549 550\$	0	0	81,85\$
Total 2013 :	20	45	64	1 560 599\$	0	0	82,29\$
Moyenne du Québec en 2014 :				54 \$ (Moyenne générale) 136 \$ (moins de 5000 hab.) 87 \$ (5 000 à 25 000 hab.)			

5.3 Incendies par catégorie de bâtiment

On constate que la majorité des incendies avec pertes se sont déclarés dans des bâtiments à risque faible (46%).

Tableau 5-5 Répartition des incendies de bâtiments en 2017 selon le niveau de risque

Niveau de risque	Nombre	Pourcentage
1-Faible	10	46%
2-Moyen	3	14%
3- Élevé	1	5%
3- Élevé (bâtiments agricoles)	6	32%
4-Très élevé	2	10%
Total :	22	100%

Note : Les feux d'installation électrique, de véhicules et les feux extérieurs ne sont pas inclus.

Malgré le fait que la plupart des incendies surviennent dans le secteur résidentiel, les pertes causées par un incendie dans les secteurs agricoles, commerciaux et industriels sont en général beaucoup plus élevées que celles résultant d'un incendie de bâtiment résidentiel (Tableau 5-6).

Tableau 5-6 Répartition des pertes en 2017 en fonction du niveau de risque des bâtiments

Niveau de risque	Nb d'incendies	Total des pertes	%
Faible	10	325 800\$	18%
Moyen	3	12 000\$	1%
Élevé	1	0\$	0%
Élevé (bâtiments agricoles)	6	1 470 200\$	80%
Très élevé	2	37 000	2%
Total :	22	1 845 000\$	100%

5.3 Analyse des incendies de bâtiments

Une bonne compréhension des conditions qui sont à l'origine des sinistres permet de mieux cibler les mesures à mettre en place afin d'éviter que ceux-ci ne se reproduisent. L'analyse des incendies regroupe donc toutes les opérations visant la localisation du lieu d'origine et la recherche des causes et des circonstances des incendies (RCCI). Tous les événements jugés majeurs devraient faire l'objet d'une analyse. Les statistiques présentées dans cette section proviennent des rapports DSI transmis au MSP.

Le Tableau 5-7 démontre que les causes d'incendie sont très partagées. Les sources de chaleur ayant initié ou entretenu l'incendie sont aussi variées et sont présentées au Tableau 5-8. Le Tableau 5-9 démontre les pertes reliées aux incendies selon les sources de chaleur.

Tableau 5-7 Causes des incendies de bâtiments avec perte en 2017 ayant fait l'objet d'un DSI

Causes	2017		2016	
	Nombre	%	Nombre	%
Combustion spontanée	2	9%	1	7%
Défaillance mécanique ou électrique	10	46%	3	20%
Défaut de conception	0	0%	0	0%
Accidentelle	0	0%	2	13%
Défaut d'installation	0	0%	1	7%
Erreur humaine	3	14%	2	13%
Indéterminée	3	14%	4	27%
Mauvais entretien	0	0%	0	0%
Mauvaise utilisation d'un équipement	0	0%	1	7%
Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation	4	18%	0	0%
Naturelle	0	0%	1	7%
Total :	22	100%	15	100%

Note : Les feux de cheminée sans perte, les feux de véhicules et les feux d'installation électrique ne sont pas inclus.

Tableau 5-8 Répartition des sources de chaleur associées aux incendies de bâtiments en 2017 ayant fait l'objet d'un DSI

Source de chaleur	2017		2016	
	Nombre	%	Nombre	%
Appareil de chauffage fixe	1	5%	3	20%
Système d'éclairage	-		2	13%
Brûleur à fondue	1	5%	-	-
Chandelle	2	9%	-	-
Sécheuse	1	5%	-	-
Appareil électrique (fil, prise, etc.)	4	18%	2	13%
Panneau électrique	2	9%	-	-
Cendres chaudes	1	5%	1	7%
Combustion spontanée	1	5%	1	7%
Cuisinière	2	9%	-	-
Foudre	-		1	7%
Indéterminée	3	14%	4	27%
Soudure	1	5%	-	-
Tisons	-		1	7%
Système de ventilation	1	5%	-	-
Véhicule dans un bâtiment	2	9%	-	-
Total :	22	100%	15	100%

Note : Les feux de cheminée sans perte ne sont pas inclus.

Tableau 5-9 Répartition des causes et des sources de chaleur associées aux incendies en 2017 ayant fait l'objet d'un DSI

Cause et source de chaleur	Nombre	Perte 2017	% des pertes	Perte 2016
Appareil de chauffage fixe	1	266 900\$	14,4%	216 600\$
Brûleur à fondue	1	9 600\$	0,5%	-
Chandelle	2	3 000\$	0,2%	-
Cuisinière	2	176 700\$	9,6%	-
Appareil électrique (fil, prise, etc.)	4	1 025 500\$	55,6%	307 000\$
Panneau électrique	2	101 300\$	5,5%	-
Cendres chaudes	1	120 000\$	6,5%	20 000\$
Combustion spontanée	1	10 000\$	0,5%	91 000\$
Système d'éclairage	-	-	-	50 200\$
Foudre	-	-	-	10 700\$
Indéterminée	3	56 300\$	0,5%	280 600\$
Sécheuse	1	45 000\$	2,4%	-
Soudure	1	2 000\$	0,1%	-
Système de ventilation	1	700\$	0,1%	-
Tisons	-	-	-	6 000\$
Véhicule dans un bâtiment	2	28 000\$	1,5%	-
Total :	22	1 845 000\$	100\$	982 100\$

Note : Les feux de cheminée sans perte ne sont pas inclus.

5.4 Valeur du matériel sauvé lors d'incendies

Il est intéressant de regarder les pertes matérielles par municipalités par rapport aux bâtiments qui ont été sauvés. La prévention et l'efficacité des interventions des SSI s'améliorant sans cesse grâce au perfectionnement de la formation et de l'entraînement des pompiers et l'acquisition d'équipements plus performants font en sorte qu'il est possible de sauver les bâtiments et que les pompiers ne sont plus seulement considérés comme des « sauveurs de solages ». Les techniques de travail, les équipements et bien entendu la formation des pompiers aident énormément à faire diminuer les pertes liées aux incendies d'année en année. Les débuts d'incendie sans perte et les incendies de bâtiments ont été compilés.



Municipalités	Pertes	Valeur des bâtiments	Sauvegardes
Barnston-Ouest	66 300\$	66 300\$	0\$
Coaticook	1 075 000\$	3 167 000\$	2 092 000\$
Compton	192 000\$	1 532 400\$	1 340 400\$
Dixville	10 000\$	10 000\$	0\$
East Hereford	0\$	N/A	N/A
Martinville	45 300\$	45 300\$	0\$
Saint-Herménégilde	280 400\$	960 400\$	680 000\$
Saint-Malo	0\$	N/A	N/A
Saint-Venant-de-Paquette	0\$	N/A	N/A
Sainte-Edwidge-de-Clifton	0\$	N/A	N/A
Stanstead-Est	175 000\$	175 000\$	0\$
Waterville	500\$	952 200\$	951 700\$
Total :	1 844 500\$	6 908 600\$	5 064 100\$

Tableau 5-10 Perte versus les préservations de matériel

5.5 Alarmes incendie

Chaque année, les SSI reçoivent plusieurs appels pour des alarmes incendie en fonction. En 2017, les 76 appels pour des alarmes incendie en fonction représentent 28,6% du nombre total d'appels. Le tableau suivant démontre quelles ont été les causes de ces appels. Lorsque non fondés, ces appels engendrent des coûts importants aux municipalités étant donné les effectifs qu'elles monopolisent ainsi que des déplacements des SSI loin des urgences véritables. Il est donc important de faire de la sensibilisation à cet effet.

Tableau 5-11 Causes des alarmes incendie

Cause	Nombre 2017	Pourcentage du nombre d'alarmes incendie	Pourcentage du nombre d'appels total	Risques faibles	Risques moyens	Risques élevés	Risques très élevés	Comparatif 2016
Fumée de cuisson	15	20%	5,6%	8	0	0	7	16
Fumée appareil de chauffage	1	1%	0,4%	1	0	0	0	3
Vapeur d'eau	2	2%	0,8%	2	0	0	0	0
Erreur humaine	5	7%	1,9%	0	0	0	5	6
Travaux	8	11%	3%	1	0	1	6	2
Baisse de pression système de gicleurs	4	5%	1,5%	0	0	0	4	2
Défectuosité système d'alarme	17	22%	6,4%	2	5	2	3	18
Vandalisme	4	5%	1,5%	0	0	0	4	1
Panne électrique	3	4%	1,1%	0	0	2	1	1
Mauvais emplacement détection	1	1%	0,4%	0	0	1	0	3
Autres	4	5%	1,5%	0	0	0	4	2
Indéterminée	12	16%	4,5%	14	0	2	1	6
Total	76	100%	28,6%	28	5	8	35	62



6 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Résultats 2017
Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseur de fumée	Rapport entre le nombre de visites effectuées et le nombre de visites à effectuer selon la planification sur le territoire.	Nombre de visites effectuées ÷ Nombre de visites à effectuer sur le territoire × 100%.	1 329 / 1 298 X 100 = 102%
Programme d'inspection des risques plus élevés	Rapport entre le nombre de bâtiments inspectés et le nombre de bâtiments à inspecter selon la planification sur le territoire.	Nombre de bâtiments inspectés ÷ Nombre de bâtiments à inspecter selon la planification × 100%.	196 / 335 = 59%
Plan d'intervention	Rapport entre le nombre de plans d'intervention réalisés et le nombre de plans d'intervention à réaliser.	Nombre de plans d'intervention réalisés ÷ Nombre de plans d'intervention à réaliser × 100%.	232 / 25 = 928%
Formation des pompiers	Rapport entre le nombre de pompiers formés selon les exigences prévues au Règlement et le nombre de pompiers devant être formés selon ces mêmes exigences.	Nombre de pompiers formés selon la réglementation sur la formation ÷ Nombre de pompiers devant être formés au sein du service de sécurité incendie × 100%.	73 / 76 = 96%
Formation des officiers	Rapport entre le nombre d'officiers formés selon les exigences prévues au règlement et le nombre d'officiers devant être formés selon ces mêmes exigences.	Nombre d'officiers formés selon la réglementation sur la formation ÷ Nombre d'officiers devant être formés au sein du service de sécurité incendie × 100%.	13 / 17 = 78%
Essais et vérification annuels des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou la vérification annuelle et le nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle.	Nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou la vérification annuelle ÷ Nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle × 100%.	9 / 9 = 100%
Attestation de performance des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi l'attestation de performance et le nombre de véhicules devant subir une attestation de performance.	Nombre de véhicules ayant réussi l'attestation de performance ÷ Nombre de véhicules devant subir une attestation de performance × 100%.	1 / 2 = 50%
Attestation de conformité des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi une attestation de conformité et le nombre de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité.	Nombre de véhicules ayant réussi une attestation de conformité ÷ Nombre de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité × 100%.	N / A
Essai annuel des pompes portatives	Rapport entre le nombre de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel et le nombre de pompes portatives devant subir un essai annuel.	Nombre de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel ÷ Nombre de pompes portatives devant subir un essai annuel × 100%.	8 / 8 = 100%
Aménagement de points d'eau	Rapport entre le nombre de points d'eau aménagés et le nombre total de points d'eau à aménager sur un territoire pendant la période concernée tel que stipulé au schéma.	Nombre total de points d'eau aménagés sur le territoire ÷ Nombre de points d'eau à aménager × 100%.	0 / 2 = 0% Cette action ne sera pas incluse dans la révision de schéma
Force de frappe lors des interventions en incendie	Rapport entre le nombre d'incendies où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte et le nombre d'interventions requérant une force de frappe.	Nombre d'incendies où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte ÷ Nombre d'interventions requérant une force de frappe × 100%.	22 / 22 = 100%

7 RÉALISATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMTPON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STÉ-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
1	Maintenir l'embauche du coordonnateur régional en sécurité incendie	1 ^{ère} année*	X												
2	Maintenir la coordination du schéma de couverture de risques par la MRC	1 ^{ère} année*	X												
3	Maintenir en poste les techniciens en prévention incendie	1 ^{ère} année*	X												
4	Maintenir en place le comité technique en sécurité incendie de la MRC	1 ^{ère} année*	X		X	X									X
5	Maintenir en place le comité sécurité incendie de la MRC	1 ^{ère} année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6	En collaboration avec les municipalités, la MRC produira et transmettra aux municipalités un programme d'évaluation et d'analyse des incidents selon les dispositions décrites au chapitre 6 du présent schéma	1 ^{ère} année	X												
7	Produire annuellement un rapport régional d'analyse des incidents et, le cas échéant, faire des recommandations sur les modifications à apporter aux différents programmes de prévention des incendies ou à la réglementation municipale	2e année*	X												
8	S'assurer que la recherche des causes et circonstances de chacun des incendies est faite en conformité avec la <i>Loi sur la Sécurité incendie</i> par du personnel ayant les compétences requises soit à l'intérieur du service ou par l'entremise du service d'incendie limitrophe	1 ^{ère} année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
9	S'assurer que le rapport d'intervention incendie (DSI) soit complété après chacune des interventions incendie et le transmettre au MSP dans les délais prescrits ainsi qu'à la MRC pour compilation	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
10	Transmettre annuellement à la MRC les données permettant à cette dernière de produire le rapport régional sur l'analyse des incidents et les modifications à apporter aux différents programmes de prévention des incendies ou à la réglementation municipale	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
11	Organiser et mettre en œuvre le programme d'évaluation et d'analyse des incidents de la MRC tel que spécifié au chapitre 6 du présent schéma	2e année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
12	Mise en place d'une équipe régionale en RCCI telle que précisée au chapitre 6 du présent schéma	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
13	Maintenir la réglementation régionale en prévention des incendies et bonifier cette dernière afin de tenir compte des dispositions contenues dans le chapitre Bâtiment du code de sécurité (CBCS) et des autres codes et normes utilisés dans le domaine de la sécurité incendie	1ère année*	X												
14	Adopter la réglementation régionale en prévention des incendies proposée par la MRC afin de tenir compte des dispositions contenues dans le chapitre Bâtiment du code de sécurité (CBCS) et des autres codes et normes utilisés dans le domaine de la sécurité incendie	2e année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
15	Maintenir et bonifier le programme d'inspection et de vérification des avertisseurs de fumée selon un cycle de 4 ou 6 ans tel que prévu au chapitre 6 du présent schéma	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMTPON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
16	Maintenir la révision et de la mise à jour de la base de données de l'analyse des codes de risques aux municipalités pour les bâtiments visés	1 ^{ère} année*	X												
17	Maintenir la distribution de la base de données des risques révisés aux services d'entraide et au centre 911	1 ^{ère} année*	X												
18	Transmission au service de prévention de la MRC les informations relatives aux anomalies importantes constatées durant les visites d'inspection dans les bâtiments résidentiels des catégories de risques faibles et moyens	1 ^{ère} année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
19	Procéder au suivi des anomalies constatées, en collaboration avec les municipalités, dans certains bâtiments résidentiels de la catégorie des risques faibles et moyens	1 ^{ère} année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
20	Maintenir et bonifier le programme de prévention pour les risques moyens (autres que résidentiels de 8 logements et moins), élevés et très élevés	1 ^{ère} année*	X			X									
21	Maintenir les inspections des risques plus élevés par les techniciens en prévention incendie	1 ^{ère} année*	X			X									

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
22	Maintenir les inspections annuelles pour les risques très élevés incluant les centres de la petite enfance, les résidences de personnes âgées, les écoles, les collèges avec pensionnat, les garderies CPE, les centres d'accueil, les centres hospitaliers et toutes les autres habitations en commun classées dans la catégorie de risques élevés et très élevés	1ère année*	X			X									
23	Maintenir et appliquer le programme de visites des garderies en milieu familial aux 3 ans	1ère année*	X			X									
24	Maintenir la révision des codes de risques pour tous les bâtiments visités	1ère année*	X			X									
25	Collaborer à la mise en place du programme de prévention pour les risques moyens (autres que résidentiels), élevés et très élevés	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
26	Supporter la MRC dans la révision des codes de risques pour tous les bâtiments visités	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
27	Maintenir la production de plans d'intervention pour les risques plus élevés	1ère année*	X			X									
28	Distribuer à chaque municipalité et au SSI qui les protègent les plans d'intervention produits	1ère année*	X			X									
29	Collaborer avec la MRC à la production des plans d'intervention pour les risques plus élevés	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
30	Procéder à la révision des ressources nécessaires à déployer selon les plans d'interventions réalisés	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
31	Intégrer les plans d'interventions dans les séances de formation et d'entraînement des pompiers	1ère année*			X	X	X		X	X			X		X
32	Transférer les données de déploiement des ressources aux services d'entraide et au centre d'appel 911	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
33	Maintenir la participation aux différents programmes et aux campagnes de sensibilisation et d'information du public tel que décrit dans la présente partie du schéma	1ère année*	X												

	Actions	*Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATCOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
34	Participer aux différents programmes et aux campagnes de sensibilisation et d'information du public mis de l'avant par la MRC	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
35	Faire l'évaluation saisonnière des points d'eau (débit d'eau disponible) et prises d'eau sèches, la tenue d'un registre de commun et de cartographie	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
36	Procéder à l'installation de nouvelles infrastructures (bornes sèches) pour les endroits non couverts selon l'échéancier au tableau 64	2 ^e année				X		X			X			X	X
37	Maintenir le programme d'entretien des points d'eau avec prise d'eau sèche en s'inspirant de la norme NFPA-1142	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
38	Maintenir le programme d'identification des points d'eau conformes par pictogrammes	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
39	S'assurer de maintenir les ententes avec les propriétaires privés pour les accès aux points d'eau	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
40	Maintenir un programme d'entretien et d'évaluation des réseaux d'aqueduc conçus pour la protection incendie en s'inspirant de la norme NFPA-291	1ère année*			X	X	X	X		X			X		X
41	Maintenir ou implanter un programme de codification des poteaux incendie utilisés pour la protection incendie, en s'inspirant notamment de la norme NFPA 291	1ère année*			X	X	X	X		X			X		X
42	Planifier des améliorations aux réseaux d'aqueduc ou à leurs composantes de manière à corriger les problèmes constatés ou à planifier les mesures palliatives prévues au schéma, tel que l'envoi de camions-citernes en nombre suffisant	1ère année*			X	X	X	X		X			X		X
43	Maintenir le programme de vérification mécanique de véhicules lourds (S.A.A.Q.)	1ère année*			X	X									X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
44	Maintenir en œuvre du programme d'entretien, de remplacement et de vérification des véhicules d'intervention selon les recommandations du fabricant et selon les dispositions contenues dans le <i>guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i> dont en outre les essais annuels de route et de pompage	1ère année*			X	X									X
45	Appliquer les normes de sécurité relatives aux équipements personnels de protection des pompiers, incluant les appareils respiratoires, maintenir en bon état tout ce matériel et mettre en œuvre un programme d'entretien, de vérification et de remplacement selon les exigences du fabricant et des normes en vigueur	1ère année*			X	X									X
46	Élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un programme de remplacement, d'entretien et de vérification des ressources matérielles sur la base des normes, des exigences des fabricants et du Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoire d'intervention	1ère année*			X	X									X
47	Appliquer le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers afin que ces derniers puissent mener à bien toutes les tâches qu'ils seront susceptibles d'accomplir lors d'un incendie de bâtiment et, selon le cas, lors d'une intervention spécialisée	1ère année*			X	X									X
48	Mettre en oeuvre et faire le suivi d'un programme d'entraînement qui tient compte des domaines d'intervention déterminés par la municipalité, en s'inspirant de la norme NFPA 1500 et des Canevas d'entraînement de l'École Nationale des pompiers du Québec	1ère année*			X	X									X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
49	Mettre en place ou maintenir un programme et un comité de santé et sécurité au travail conformément aux dispositions législatives en vigueur pour les services incendie	1ère année*			X	X									X
50	Assurer le bon fonctionnement du système de communication radio selon les normes par la mise en place d'un programme de vérification et de mise à l'essai des équipements	1ère année*			X	X									X
51	S'assurer avec la collaboration des SSI que le centre 911 répond aux dispositions et aux exigences du « <i>Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 911 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence</i> »	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
52	Maintenir la même centrale 911 pour l'ensemble de la MRC	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
53	Maintenir la mise à niveau des équipements de télécommunications	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
54	Maintenir et bonifier les procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du guide des opérations	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
55	Maintenir l'uniformisation des codes radio et de la structure de commandement	1ère année*			X	X									X
56	Maintenir les ententes intermunicipales en fonction des protocoles de déploiement des ressources identifiées aux tableaux 65 à 102 du présent schéma ou selon les besoins identifiés aux plans d'intervention	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
57	Signés et mettre en place les protocoles d'entraide automatique pour le déploiement de la force de frappe (entraide automatique) tel qu'identifiés aux tableaux 65 à 102 du présent schéma	Au cours des 6 premiers mois*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STÉ-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
58	Maintien du recrutement des effectifs selon les besoins des SSI	1ère année*			X	X									X
59	Mise à niveau des procédures d'intervention, par exemple par rapport à l'atteinte de la force de frappe (code 10-11)	1ère année*			X	X									X
60	Assister les municipalités dans la réalisation et le suivi de leurs mesures d'autoprotection et de prévention additionnelles	1ère année*	X												
61	Réaliser, avec la collaboration des municipalités, une étude visant à promouvoir l'utilisation de mécanismes d'autoprotection et prévoir les modifications à apporter, le cas échéant, à la réglementation municipale et/ou au schéma d'aménagement de la MRC	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
62	Mettre en place l'affichage de numéros d'immeuble réfléchissant ou repère aux intersections dans les secteurs visés, afin d'améliorer le repérage par les services d'urgence	1ère année*							X			X			X
63	Maintenir l'entretien des numéros d'immeuble réfléchissants	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
64	Maintenir la fréquence des visites telles que décrites au chapitre 6, relatives au programme d'installation et de vérification du fonctionnement des avertisseurs sur les parties du territoire des municipalités où le temps de réponse dépasse les 15 minutes	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
65	Maintenir la fréquence des visites telles que décrites au chapitre 6, relatives au programme des risques moyens (autres que résidentiels de 8 logements et moins), des risques plus élevés sur les parties de territoire de la municipalité où le temps réponse dépasse les 15 minutes	1ère année*	X			X									
66	Mettre en place la force de frappe en désincarcération telle qu'identifiée aux tableaux 66 à 103 du présent schéma	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
67	En plus de la grande contribution des pompiers, les municipalités et la MRC devront compter sur la collaboration de leurs autres services comme : les services d'évaluation, d'urbanisme de finances des travaux publics ainsi que du responsable des mesures d'urgence, à participer à certains dossiers relatifs à la sécurité incendie	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
68	Participation, au besoin, d'un représentant du CSI et CTSI au comité d'aménagement de la MRC lorsque les sujets traités les concernent	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
69	Participation, au besoin, de responsables en sécurité incendie aux comités consultatifs d'urbanisme ou conseils municipaux lorsque les sujets traités les concernent	1ère année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
70	Déterminer et produire une procédure de vérification périodique de l'efficacité des actions mises en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs arrêtés conformément à l'article 17 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i>	1ère année*	X												
71	Produire annuellement, un rapport d'activités régionales conformément aux articles 17 et 35 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i>	1ère année*	X												

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
72	Produire les rapports annuels exigés, conformément aux articles 34 et 35 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i> , et les transmettre à la MRC	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
73	Produire et transmettre à la MRC les rapports nécessaires afin de répondre à la procédure de vérification périodique tel que prévu par l'article 17 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i>	1ère année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
74	Maintenir en place la table de concertation des intervenants d'urgence	1ère année*	X												
75	Maintenir la nomination du Directeur ou de l'assistant au Directeur du service de sécurité incendie à la Table de concertation des intervenants d'urgence	1ère année*			X	X									X